

**LA FONDATION ET L'APPUI MATÉRIEL  
DES ÉCOLES ROUMAINES AU SUD DU DANUBE  
PAR LES PRINCIPAUTÉS UNIES (1868–1900)**

Ion I. SOLCANU\*

**Resume:** En corroborant les documents du temps publiés mais, surtout, ceux se trouvant dans les multiples fonds des Archives Historiques Centrales et du Ministère des Affaires Etrangères de Bucarest, l'auteur s'intéresse à la politique des Principautés Unies et ensuite de la Roumanie entre 1868–1900 concernant le fondement des écoles ayant pour langue d'enseignement le roumain pour les Roumains de Macédoine.

Jusqu'à son indépendance et la proclamation de la Roumanie comme royaume, les gouvernements de Bucarest ont fondé et soutenu totalement dans la Péninsule Balkanique, surtout en Macédoine, les écoles roumaines ayant le roumain comme langue d'enseignement, à Târnova, Bitolia-Monastir, Avela-Abele, Grebena, Ochrida, Veria-Câlive, Vlaho-Clisura, Perivoli, Cruşova, Smexe-Smesce et Zarca.

L'indépendance et la proclamation de la Roumanie comme royaume ont entraîné une grande émulation chez les Roumains de la Péninsule Balkanique en stimulant le désir d'affirmer leur appartenance à la nation roumaine en exigeant des écoles et le service divin en roumain. Il s'ensuit qu'à côté des écoles primaires qui existaient déjà, d'autres ont été fondées à Tricala, Perlepe, Magarova, Mulovişte, Samarina. Pisoderi, Véria-Selia, Véria-Xirolivda, Băiasa, Liumniţa, Oşani, Turia-Crana, etc. C'est ainsi qu'à la fin du XIX-e siècle, dans la Péninsule Balkanique existaient déjà 53 écoles primaires pour les garçons, 17 écoles primaires pour les filles et une école mixte.

L'existence des 71 écoles primaires roumaines, où chaque année apprenaient quelque milliers d'élèves roumains de Macédoine, a exigé le fondement des lycées roumains à Bitolia – Monastir (1881) et à Ianina (1887), d'une Lycée roumain pour les garçons et d'une École Normale pour les filles, toujours à Bitolia – Monastir, ainsi que d'une École commerciale à Salonic (1895). Toutes ces écoles disposaient d'internats pour presque 200 élèves dont l'état roumain assurait gratuitement les manuels, les fournitures scolaires, le loger, le repas et l'assistance médicale.

La subvention des écoles roumaines de la Péninsule Balkanique signifiait le salaire des professeurs, l'argent pour la location des écoles, la dotation avec les matériels didactiques, l'illumination, le chauffage, l'hygiène mais aussi le don gratuit des manuels édités dans le pays. D. Cazacovici et Dima Serghiadi, deux roumains de Macédoine ont fondé et subventionné deux écoles primaires, celle de Gopeşi et de Costeana.

Le corps enseignant des écoles roumaines de Macédoine, Thessalie et Epire jusqu'au moment de la fondation du Lycée et de l'École normale de Bitolia – Monastir était constitué des jeunes de Macédoine instruits gratuitement dans les universités roumaines de Bucarest ou Iassy (ainsi D. Athanasescu, I. Tomescu – Şiomu, G. Tomara, Toma et Filip Apostolescu, D. Abeleanu, N. Nacea, G. Dante, Dim. Gh. Badralexe, Guşu Papacostea, Apostol Tacit, Elena Tucea, D. Cosmescu, Sterie Cionescu etc. etc.) I. Parmi les dizaines enseignants patriotes on peut détacher la figure d'Apostol Mărgărit – enseignant, directeur et inspecteur des écoles roumaines de Macédoine.

---

\* Full Member of the Academy of Romanian Scientists.

**Mots clef.** Macédoine, lycée, école normale à Bitolia-Monastir, écoles primaires de Ianina, Avela-Abela, Grebena, Ochrida, Veria-Călive, Vlaho-Clisura, Perivoli, Magarova, Samarina, Apostol Mărgărit

**L'école de Ochrida** "a été ouverte en 1868, dans l'établissement-même de la mairie...et le premier instituteur fut...G. Tomara, un ancien professeur de l'École Générale de Bucarest, qui tout dernièrement avait traduit l'Évangile, et aussi l'Apôtre dans le dialecte macédo-roumain"<sup>1</sup> affirmait en 1890 Theodor T. Burada, mais sans préciser la source de l'information. C'est important que la nouvelle soit confirmée par deux sources documentaires différentes. La première représente un tableau des écoles roumaines de Macédoine, avec leurs instituteurs annexée à une adresse du 19 mars 1869 de la Division de Comptabilité du Ministère des cultes et instruction publique qui devait acquitter aux instituteurs des écoles roumaines au sud du Danube les salaires restants de l'année passé. Ici figure aussi "G. Tomara, le professeur de l'école Ochrida, avec la subvention sur les mois septembre-décembre 1868"<sup>2</sup>. La deuxième est un mémoire sous la signature olographe de George Tomara, daté le 1 avril 1871, dans lequel on dit que "Au mois de septembre de l'année 1868, l'Honorable Ministère, après la demande de la commune roumaine, me nomma professeur à l'école roumaine y fondée, par le décret numéro 8711, avec un salaire mensuel de 220 lei"<sup>3</sup>. Dans le même mémoire, George Tomara informait le ministre que son salaire de 220 a été acquitté dans ce quantum "seulement pendant quatre mois, voire jusqu'à la fin de cette année", "et pour les autres mois des suivantes années seulement 148 lei par mois, voire 72 lei moins par mois qu'il est mentionne dans le décret"<sup>4</sup>. Par conséquent, l'auteur du mémoire demanda au ministre la libération de la différence de salaire qui "lui a été retenu pendant une année et demie, de 1296 lei", et aussi le salaire" du dernier semestre de l'année passée, et aussi du trimestre expiré de cette année, et de me donner le salaire complet dorénavant"<sup>5</sup>.

La résolution ministérielle appliquée sur le mémoire du plaignant clarifie que "la réduction (du salaire, de 220 au 148 mensuellement, n. ns) est faite pour l'allocation budgétaire, et la subvention sur le deuxième semestre «de l'année» 1870 a été envoyée"<sup>6</sup>, et le salaire mérité à "monsieur G. Tomara, l'instituteur de

<sup>1</sup> Theodor T. Burada, *Cercetări despre școlile românești din Turcia (Des recherches sur les écoles roumaines de Turquie)*, Bucarest, 1890, feuille 43.

<sup>2</sup> Adina Berciu-Drăghicescu, Maria Petre, *Școli și biserici românești din Peninsula Balcanică. Documente (Des écoles et églises roumaines dans la Péninsule Balkanique, Documents) (1864-1948)*, vol. I, Bucarest, Editure de l'Université de Bucarest, 2004, feuille 107

<sup>3</sup> *Les Archives Nationales Historiques Centrales, Fond: Ministère des Cultes et Instruction Publique* (par la suite ANIC, MCIP), Ds. 605/1871, feuille 6 et Annexe 27.

<sup>4</sup> Ibidem.

<sup>5</sup> Ibidem.

<sup>6</sup> Ibidem.

l'école de Ochrida, a été répondeur comment il faut par ce ministère, lui étant en Bucarest<sup>1</sup> selon une adresse du service de Comptabilité de Ministère des cultes et instruction publique du 7 Juillet 1871 vers le représentant diplomatique des Principautés Unies à Constantinople.

À la date de 13 juillet 1871 l'enseignant G. Tomara avance sa démission en se justifiant que "la somme prévue dans le budget ne m'est pas suffisante pour me soutenir"<sup>2</sup>. La résolution attachée au document dit sèchement: "on accepte la démission commençant avec le 11 juillet l'année courante"<sup>3</sup>. Dans cette manière, la fonction d'enseignant à l'école primaire d'Ochrida devenait vacante et l'Archimède Averchie informait le ministre que dans l'Institut macédo-roumain on trouve "un élève – même de la ville mentionnée au-dessus, notamment Apostolescu Filip, qui avait terminé trois classes du lycée avec succès et qui, en dehors de la langue roumaine et les connaissances de la langue latine et française, il sait en plus la langue grecque" et il sollicitait la nominalisation de celui-ci "à la place de l'ancien professeur d'Ochrida"<sup>4</sup>. En consultant, conformément aux procédures, le Conseil permanent d'instruction, le ministre Christian Tell approuvait, au 14 août 1871, la proposition de l'archimandrite Averchie en demandant à la Préfecture de la capitale "la libération d'un passeport pour ce jeune"<sup>5</sup>. Étant encore à Bucarest, le futur enseignant de l'école d'Ochrida, Filip Apostolescu, priait le ministère" de lui procurer les livres didactiques nécessaires pour les élèves que j'aurais là-bas tel que vous avez fait avec mes autres collègues de Macédoine"<sup>6</sup>. La liste comprenait "**90 Histoires sacrées**"; "**86 Géographies**", par Laurian; "**50 pour Conserver les Registres**" par Iarcu "**37 Histoires des Roumaines**" par Laurian; **un Dictionnaire gréco-roumain**, par Ioanidi; **une Carte des Pays Roumaines**, par Duban et l'autre de la Dace, par Laurian"<sup>7</sup>.

Une note officielle de la date de 16 août 1871 de la Division des Écoles vers celle de la Comptabilité du Ministère des Cultes et Instruction Publique précisait que le jeune Filip Apostolescu était nommé "dès le 1er septembre 1871 enseignant à l'école roumaine vacante de la ville Ochrida, en Macédoine"<sup>8</sup>.

En lui satisfaisant la demande des livres et des matériels didactiques, Filip Apostolescu prit le dur chemin de l'apôtre, à l'école d'Ochrida, en Macédoine, d'où il écrivait au ministère à la date de 8 septembre 1871. À la même occasion, il informait que "mes compatriotes m'ont reçu avec une joie qui ne puisse pas être exprimée et on m'a dirigé vers l'école publique ayant 75 garçons et 28 filles" et il

<sup>1</sup> Ibidem, feuille 8.

<sup>2</sup> Idem, Ds. 214/1870, feuille 69 f.

<sup>3</sup> Ibidem.

<sup>4</sup> Idem, Ds. 274/1871, feuille 71 f-v.

<sup>5</sup> Ibidem.

<sup>6</sup> Ibidem, feuille 73 f.

<sup>7</sup> Ibidem.

<sup>8</sup> Idem, Ds. 605/1871, feuille 14.

sollicitait l'envoi rapide" de quelques **Abécédaires, un Recueil des chants religieux, et une Anthologie avec des chérubins pour le chanteur**"<sup>1</sup>. Par une supplique de 21 novembre 1872, envoyée d'Ochrida, Filip Apostolescu écrivait au ministre que "150 élèves de l'école roumaine publique ont un grand besoin de livres didactiques, mais surtout de livres religieux, spécialement à présent, quand des prêtres roumains ont été ordonnés dans l'église d'Ochrida"<sup>2</sup> et indiquait, dans une annexe, la liste des livres nécessaires<sup>3</sup>.

Un mémoire des notabilités d'Ochrida-des curés Vancia G. Sgalescu et Christu Malenca, du maire Gh. Dimonia de la date de 5 mars 1875, adressé au ministre Titu Maiorescu, après avoir évoqué la situation minoritaire des roumains d'Ochrida comme "une goutte d'eau dans la mer des autres nationalités" il l'informait que l'école roumaine fonctionnait avec "80 garçons et 30 filles" lui demandant "l'envoi d'une institutrice roumaine pour nos filles"<sup>4</sup>. Les mêmes notabilités sollicitaient au ministre à la date de 25 mai 1875, "des livres didactiques et religieux"<sup>5</sup>, pour lesquels Filip Apostolescu se déplaçait à Bucarest. Bucarest.

Le ministre Titu Maiorescu approuvait la demande à la date de 21 juin en notant sèchement: "on va procurer les livres de la liste annexée de la dotation des écoles primaires"<sup>6</sup>. On apprend d'un concept de note officielle de la date de 4 juillet 1875, envoyée à Ochrida au maire Iacob George Dimonia, que l'enseignant Filip Apostolescu a reçu "les livres et les cartes géographiques que vous m'aviez demandés", en étant invité qu'"avec Monsieur le curé de la commune s'occupent à les distribuer aux élèves les plus zélés et qui suivent les cours régulièrement, et les cartes soient gardés par l'enseignant à l'école pour l'enseignement de la Géographie"<sup>7</sup>.

Suite à quelques intrigues locales, d'un enseignant grec qui voyait son autorité périclitée par le bon renom de son confrère roumain, Filip Apostolescu est contesté au ministère. On l'apprend d'une longue explication que l'archimandrite Averchie avançait à Titu Maiorescu en lui priant ne pas "croire le pétitionnaire parce que si les roumains, avec leur professeur, ont enlevé le professeur grec de l'école, c'était parce que cette école était entretenue par eux"<sup>8</sup>. Les mêmes

<sup>1</sup> Idem, Ds. 274/1871, feuille 91.

<sup>2</sup> Idem, Ds. 186/1872, feuille 22.

<sup>3</sup> Ibidem, feuille 23.

<sup>4</sup> Idem, Ds. 191/1875, feuille 3.

<sup>5</sup> Ibidem, feuille 13.

<sup>6</sup> Ibidem.

<sup>7</sup> Ibidem, feuille 16.

<sup>8</sup> Ibidem, feuille 5 bis.

assurances vers le ministre venaient de la part du maire d'Ochrida, George Dimonia et du curé Vancea Sgala, à la date de 19 novembre 1875"<sup>1</sup>.

Filip Apostolescu était présent à son poste et dans 1872 après les reçues du salaire dont on parle dans une adresse de 19/31 décembre 1872 l'agent diplomatique à Constantinople, Ion Ghica, pour le ministère de la Culture et Instruction Publique, le général Christian Tell<sup>2</sup>.

Dans un avis du Comité Permanent de l'Instruction Publique du 5 avril 1877 d'inclusion dans le budget du Ministère de Ressort de la subvention des écoles roumaines au sud du Danube, à celle d'Ochrida, fonctionnait le même instituteur, Filip Apostolescu<sup>3</sup>, mentionné aussi dans une adresse de 8 avril 1877 concernant la distribution "des subventions accordées aux écoles roumaines au sud du Danube"<sup>4</sup>.

On a des raisons à dire que l'école roumaine d'Ochrida a fonctionné plusieurs décennies, sans interruption, du moment qu'elle figurait aussi comme étant subventionnée par l'État roumain dans le projet de budget des écoles roumaines de Macédoine pendant les années 1887-1888, ayant comme instituteur le même Filip Apostolescu<sup>5</sup>.

Dans une décennie, en 1897, l'école primaire d'Ochrida, avec l'enseignement dans la langue roumaine, fonctionnait avec deux instituteurs, D. Dimonie et Toma Apostolescu<sup>6</sup>, et à Filip Apostolescu on le trouve promu, enseignant à la IV<sup>ème</sup> de de l'école primaire de Bitolia<sup>7</sup>.

**L'école roumaine de Vlaho-Clisura** a été créée, après le témoignage de son premier instituteur, Tului G. Tacit, en 1868."Le Soussigné, l'un des premiers élèves de l'ancienne École macédo-roumaine de Bucarest, précise le memorandum adressé au ministre de la Culture et Instruction Publique des Principautés Unies écrit par Tului G. Tacit le 7/19 octobre 1876, on m'a été ordonné, **dans l'été de l'année 1868, à venir dans ces endroits et créer une école roumaine** (*subl.ns. I.S.*) à condition de me payer un salaire mensuel de 400 lei anciens...d'où je paye le loyer de l'établissement de l'école, et aussi les meubles et le bois pour le chauffage et autres dépenses nécessaires à l'école"<sup>8</sup>. Vraiment, "dans la liste des élèves apportés en Macédoine dans l'internat de l'école macédo-roumaine de

<sup>1</sup> Idem, Ds. 183/1875, feuille 2

<sup>2</sup> Adina Berciu-Draghicescu, Maria Petre, *op. cit.*, feuille 112

<sup>3</sup> ANIC, MCIP, Ds. 190/1876, feuille 13

<sup>4</sup> Ibidem, feuille 14

<sup>5</sup> Adina Berciu-Draghicescu, Maria Petre, *op. cit.*, feuilles 114-115

<sup>6</sup> Ibidem, feuille 140

<sup>7</sup> Ibidem, feuille 139

<sup>8</sup> ANIC, MCIP, Ds. 190/1876, fila 18 et *Annexe* 28. Th. Burada notait il y a 120 ans que., on a ouvert la quatrième école selon un ordre des autorités obtenu par Apostol Mărgărit en 1868 dans Vlaho-Clisura, école édiflée et utilisée par les parents de Monsieur M. Paciurea, ingénieur dans la direction des voies ferrées roumaines", Theodor T. Burada, *op. cit.*, feuilles 38-43

Bucarest” en 1865, la première figure **Apostol Tacit**<sup>1</sup>, nom qu’on trouve sur la même position aussi dans “le Registre avec ceux enregistrés dans l’Institut macédonien dès sa fondation”<sup>2</sup>. Évidemment, le prénom d’**Apostol** a été changé après avec celui de Tului, du moment que dans “la liste des écoles de Macédoine dans l’année 1868” attachée à l’adresse de la Division de Comptabilité du Ministère des Cultes et Instruction publique, de 19 mars 1869, l’instituteur figurait avec le nom de Tului G. Tacit<sup>3</sup>.

Les habitants de Vlaho-Clisura informaient le Ministre d’Instruction Publique de Bucarest, à la date de 2 juillet, qu’ “hier, 1er juillet, les enseignants roumains, les messieurs Apostol Margarit et Tului G. Tacit ont réalisé les examens de leurs élèves... dans notre langue maternelle et après beaucoup d’années j’ai entendu le doux son de notre langue maternelle en sortant de la bouche des nos enfants innocents”<sup>4</sup>.

Au début du mois de septembre 1870, l’école roumaine de Vlaho-Clisura était dotée, par l’entremise de l’agence diplomatique de Constantinople, avec 87 volumes. Une partie était donnée par le monarque-même, Carol I, selon un “certificat de réception ” signé par l’enseignant Tului G. Tacit. Sauf les manuels-abécédaires illustrés, grammaires de la langue roumaine, histoires de la Roumanie, des recueils des cartes géographiques, etc. la donation comprenait en plus “Des poésies populaires”, par Vasile Alexandri et “Poésies de Bucovine” par S. Fl. Marian, à côté des livres religieux: Orations, par Melchisedec, Evangiles et l’Apôtre<sup>5</sup>.

L’école roumaine de Vlaho-Clisura fonctionnait aussi en 1872, avec le même instituteur Tului Tacit, qu’on trouve mentionné dans la liste des professeurs roumains de Macédoine dans un rapport de l’agent diplomatique à Constantinople, le général I. Ghica, envoyé au ministre des Cultes et Instruction Publique, Christian Tell, le 19/31 décembre 1872<sup>6</sup>.

L’instruction publique dans la langue roumaine dans les communes et les villes de Macédoine habitées surtout par des roumains, telle comme la ville Vlaho-Clisura, “commune tout à fait roumaine”, selon l’opinion de l’instituteur de l’école de cette localité, Apostol Mărgărit, a réveillé la réaction adverse, surtout des hiérarques grecques. Dans un long mémoire que cet instituteur ”directeur de l’école roumaine de Vlaho-Clisura” adressait au ministre des Cultes et Instruction Publique au 13 juin 1874 on apprend les chicanes et les abuses auxquels ont été soumis en permanence les professeurs roumains de ces écoles de la part des autorités ottomanes, suscités par les hiérarques de là-bas qui cherchaient “étouffer

<sup>1</sup> ANIC, MCIP, Ds. 838/1865, feuille 2

<sup>2</sup> Idem, Ds. 80/1868, feuille 19

<sup>3</sup> Adina Berciu-Draghicescu, Maria Petre, *op. cit.*, feuilles 107-108

<sup>4</sup> ANIC, MCIP, Ds. 214/1870, feuille 92

<sup>5</sup> Ibidem, feuille 97

<sup>6</sup> Ibidem, feuille 112

l'idée et le sentiment de nationalité roumaine né ces derniers temps parmi les roumains de Macédoine, Epire et Thessalie"<sup>1</sup>. Toutes les fois les chicanes et les abus, d'habitude signifiant la fermeture temporaire des écoles<sup>2</sup>, le conditionnement de remplacer un instituteur par un autre<sup>3</sup>, culminaient avec la rétention ou avec l'exile des instituteurs. Un cas semblable a été celui évoqué par Apostol Mărgărit dans son mémoire dans lequel il racontait qu'" au début de l'année 1872 le prélat phanariote de Castoria et ses organes qui m'ont calomnié comme instigateur de la propagande politique parmi les roumains de chez nous les autorités ottomanes me retenant avec mon collègue Tului Tacit pendant presque trois mois à Castoria et à Ghiorghea pour nous enquêter jusqu'au moment où la grâce du Dieu et notre droite raison soutenue aussi par la presse française de Constantinople, j'ai été déclaré innocent par le tribunal ottoman et il nous autorisait à retourner à Vlaho-Clisura et à continuer la classe interrompue dans nos écoles de là-bas"<sup>4</sup>.

Le coût des déplacements et du soutien de la cause en justice ont déterminé Apostol Mărgărit de contracter quelques devoirs qui s'élevaient à 200 liras turques pour lesquels il sollicite au ministre une aide financière. Impressionné par les souffrances physiques et morales, Titu Maiorescu, possesseur du portefeuille aux Cultes et Instruction Publique pendant 7 avril 1874 et 4 avril 1876<sup>5</sup> pose la résolution: "on donnera 250 lei nouveaux cette fois au monsieur Apostol Mărgărit en considération de son zèle pour les écoles roumaines de Macédoine<sup>6</sup>. On verra suite à son attitude d'épandeur de la langue roumaine parmi ses compatriotes de Macédoine, l'instituteur Apostol Mărgărit sera de nouveau soumis à l'exile en 1877 pour la révocation duquel, le Ministre des Cultes et Instruction Publique interviendra autour du celui des Affaires étrangères.

Comme Vlaho-Clisura était une commune habitée exclusivement par des roumains, et la fréquence des élèves était très bonne, l'établissement de l'école était surchargé, Apostol Mărgărit suggère au ministre l'initiation d'une suscription

<sup>1</sup> ANIC, MCIP, Ds. 195/1874, feuille 16 et *Annexe 29*

<sup>2</sup> Voir la note 49 de la première partie de l'étude et *Annexe 13*

<sup>3</sup> Selon l'information d'Apostol Mărgărit de *Conversations Littéraires* (l'Année VIII, 1 avril 1874-1 mars 1875, feuille 239-240) même le Patriarche grec de Constantinople, informé sur les réalités de Vlaho-Clisura, par l'entremise du prélat de Castoria, Nechifor, membre du Saint Sinod de Constantinople, a transmis aux habitants de cette communauté une lettre qui précisait: „Prêtres et notabilités de Clisura... Parce que la présence de l'instituteur Apostol nuit à notre commune, vous devez chasser, avec sa famille, pour des raisons sérieuses et indispensables” Voir aussi: Sterie Diamandi, *Oameni și aspecte din istoria aromânilor (Hommes et aspects de l'histoire des roumains de Macédoine)*, Bucarest, Ed. Cugetarea, 1940, feuille 330

<sup>4</sup> ANIC, MCIP, Ds. 605/1871, feuille 16 et *Annexe 29*

<sup>5</sup> Stelian Neagoe, *Istoria guvernelor României de la începuturi – 1859 până în zilele noastre 1995 (L'Histoire des gouvernements de la Roumanie dès le début – 1859 jusqu'à nos jours 1995)*, Bucarest, Ed. Machiavelli, 1995, feuilles 48-49

<sup>6</sup> ANIC, MCIP, Ds. 195/1874, feuille 16 et *Annexe 29*

publique par l'État pour la construction d'un nouvel édifice "à plusieurs chambres" nécessaires aussi pour les élèves qui viendraient des villages voisins où il n'y a pas d'écoles roumaines". Le Ministère des Cultes "approuve l'initiative prise par l'instituteur sur ce sujet et recommande aux personnes bienveillantes du pays de contribuer avec des aides financières pour la construction de l'établissement de l'école après la suscription ouverte par Monsieur Mărgărit"<sup>1</sup> montre une adresse de 2 juillet 1874.

Convaincu par le fait que seulement à l'aide des écoles, comme des "établissements instructifs, bien organisés et bien dirigés on répand la lumière de l'instruction publique nationale parmi le peuple roumain dans ces endroits"<sup>2</sup> l'instituteur de Vlaho-Clisura, Apostol Mărgărit, propose au ministre Titu Maiorescu "la fondation d'une école centrale roumaine" en Macédoine" pour l'intérêt de l'instruction publique de notre nation"<sup>3</sup> des Principautés Unies roumaines à Constantinople, le général Ion Ghica, selon un rapport de celui de 12/24 novembre 1874 vers Titu Maiorescu<sup>4</sup>.

La persévérance déposée par Apostol Mărgărit dans son activité d'instituteur aux écoles où il fonctionnait, mais plutôt pour le promouvoir de l'enseignement en roumain parmi ses compatriotes de Macédoine ne pouvait pas échapper à la direction du ministère de ressort de Bucarest. Suite à la même occasion mais aussi au besoin réel que le Ministère des Cultes et Instruction Publique puisse surveiller et coordonner sur place l'activité des cadres d'enseignement des écoles dans la langue roumaine de Macédoine qu'il avait fondées et subventionnées de plus d'une décennie Apostol Margărit fut nommé inspecteur des écoles roumaines de Macédoine.

De la nécessité d'un réviseur scolaire pour l'enseignement dans la langue roumaine de Macédoine insistait même Apostol Mărgărit dans la correspondance adressée au ministre Titu Maiorescu le 1/13 juin 1874<sup>5</sup>. L'idée on la rencontre aussi avant chez Nifon Balasescu" ancien professeur de Théologie en Roumanie, en présent directeur des écoles roumaines de Turquie" après sa signature dans le Rapport envoyé de Constantinople au même ministre des Cultes et de l'Instruction Publique des Principautés Roumaines, Titu Maiorescu, au 10 mai 1874. En évoquant un Rapport antérieur de lui du mois de juillet 1873 qui fait référence au "déplorable état des écoles roumaines de Macédoine" Nifon Balasescu revient sur la question en disant que "ce n'est pas suffisant de fonder des écoles et puis de les abandonner totalement, surtout quand elles se trouvent à une telle distance" et continuait: "Vous avez tant d'écoles là-bas (dans les Principautés Roumaines – ns.

<sup>1</sup> ANIC, MCIP, Ds. 195/1871, feuille 19 et *Annexe 29*

<sup>2</sup> Ibidem, feuille 26 et *Annexe 30*

<sup>3</sup> Ibidem.

<sup>4</sup> Ibidem, feuille 25

<sup>5</sup> Voir la note 129 et *Annexes 29 et 30*

I.S.), sous l'observation, où il y a tant de réviseurs, inspecteurs et toutes sortes des surveillants qui vous rapportent sans cesse...mais ici, dans un pays étranger, où elles ont tant d'adversaires et il n'y a pas de réviseurs qui, au moins font semblant de les inspecter"<sup>1</sup>. Nifon Bălăşescu finit son idée en implorant: "Arrangez, s'il vous plaît, de nommer un réviseur pour toute l'année qui fasse au moins deux rapports pour connaître mieux la situation de sorte que vous n'avez pas de raisons de fermer ces écoles roumaines, qui sont dans un si petit nombre"<sup>2</sup>.

De la qualité de Apostol Margarit "d'instituteur à Vlaho-Clisura et inspecteur des écoles de Macédoine" (*subl. ns. I. S.*) une première nouvelle apparaît dans l'adresse interne du Ministère des cultes et de l'instruction publique, de 7 mars 1877, mais sa nominalisation dans cette fonction s'est passée, probablement, avant une année, au 1er avril 1876. On l'apprend d'un document de 7 mars 1877<sup>3</sup> de la Division de Comptabilité du ministère mentionné, où il parle de "l'addition de 81 lei par mois à la subvention du nommé Apostol Margarit, (*n. ns. I. S.*) commençant dès le 1er avril de l'année expirée"<sup>4</sup>.

La démarche faite par Apostol Margarit pour l'agrandissement de son salaire de 119 lei au 200 lei par mois datait dès l'année 1874, selon une supplique de la date de 20 septembre 1875, adressée au ministre Titu Maiorescu. À cette occasion, le demandeur invoquait sa pétition antérieure, de 6 juin 1874 quand, le même ministre, Titu Maiorescu, par sa résolution demandait que le budget de l'année 1875 prévoie, la somme de 200 lei nouveaux comme ma subvention mensuelle"<sup>5</sup>, ce qui ne s'était passé.

L'agent diplomatique de la Roumanie à Constantinople, le général Ghica, écrivait au ministre Titu Maiorescu que "le premier enseignant ou le directeur de l'École roumaine de Vlaho-Clisura, Apostol Mărgărit, demande la permission d'intervenir près de Votre Excellence pour que la minimum subvention mensuelle de 119 lei qu'il reçoit maintenant de ce ministère-là, soit élevée à 200 lei minimum pour pouvoir couvrir les différentes dépenses et de vaincre les difficultés faites par les grecs au roumains de Macédoine, nos consanguins"<sup>6</sup>. À la date de 14 avril 1876, le Ministère des cultes et instruction publique communiquait au général Ghica, à Constantinople, qu'"on a accordé à monsieur Apostol Margarit, le directeur de l'école roumaine de Vlaho-Clisura, un spore au salaire commençant avec 81 lei par mois, c'est à dire 200 lei par mois en total"<sup>7</sup>. Une autre note officielle de la date de 16 août 1876 il informait le même agent

<sup>1</sup> Idem, Ds. 195/1874, feuille 20 et *Annexe 32*

<sup>2</sup> Ibidem.

<sup>3</sup> Idem, Ds. 190/1876, feuille 7

<sup>4</sup> Ibidem, feuille 12

<sup>5</sup> ANIC, MCIP, Ds. 183/1877, feuille 10

<sup>6</sup> Ibidem, feuille 6

<sup>7</sup> Ibidem, feuille 7

diplomatique que “ le spore de 81 lei donné au monsieur Margarit continuerait aussi jusqu’aux autres dispositions”<sup>1</sup>.

Bien sur que dans cette nouvelle qualité Apostol Margarit a intensifié son activité de souteneur de l’instruction publique dans la langue roumaine aux écoles fondées et subventionnées par les gouvernements des Principautés Roumaines au sud du Danube. Les fréquentes visites faites par celles-là pour le contrôle et le conseil des membres du corps professoral ne pouvaient pas échapper aux yeux agiles des hiérarques grecs qui, pour réprimer leur zèle, ont appelé aux nouvelles chicanes. Celles-ci ont culminé jusqu’à la fin de l’année 1876 avec l’exile de Apostol Margarit. De ce fait il informait son ministre de Bucarest par un Rapport de 10/22 décembre 1876 et y revient dans la suivante correspondance de 24 décembre 1876/5 janvier 1877, envoyée à Ianina où il était dans un “dur et torturant exile”<sup>2</sup>. Dans le même mémoire Apostol Margarit sollicitait au ministre lui envoyer” une somme de 500 francs de la subvention du premier trimestre de l’année 1877... par la poste Autriche...au consul autrichien d’ici parce que je n’ai pas reçu jusqu’à ce moment l’argent de la subvention du IIIème et IVème trimestre de l’année courante 1876, qui puisse être envoyé a Vlaho-Clisura ou Bitolia”<sup>3</sup>. Impressionnés par la situation dans laquelle est l’inspecteur des écoles roumaines de Macédoine les membres du Comité permanent de l’instruction publique, vers lesquels fut dirigé le mémoire conformément aux procédures, Aaron Florian et autres, proposent: ”Monsieur le Ministre est appelé a intervenir vers le ministre des Affaires étrangères en ce qui concerne l’injuste et inconstitutionnel bannissement du monsieur Mărgărit” et il continue: ”la somme méritée par monsieur Margarit jusqu’au 1er avril c’est mieux de l’envoyer pour surpasser les difficultés survenues grâce à sa dévotion”<sup>4</sup>.

Le rapport du Comité permanent d’instruction publique du 7 février 1877 est avisé favorablement par le ministre et dans un mois le service de la comptabilité du ministère était sollicité” de disposer à la libération d’un mandat de l’analogie de la subvention méritée par monsieur Apostol Mărgărit, instituteur à Vlaho-Clisura et inspecteur aux écoles de Macédoine dans le trimestre de janvier, l’année courante”<sup>5</sup>. Le même jour de 7 mars 1877 on communiquait au ministre Affaires étrangères que Apostol Mărgărit “instituteur de l’école roumaine Vlaho-Clisura de Macédoine, ayant aussi le pouvoir d’inspecter les écoles roumaines de ces endroits , est exilé par les autorités ottomanes , après des instigations grecques, à Ianina” en lui demandant” de prendre les propres mesures et d’intervenir où il faut

---

<sup>1</sup> Ibidem, feuille 26 f-v

<sup>2</sup> Ibidem, feuille 1 f-v et *Annexe 33*

<sup>3</sup> Ibidem.

<sup>4</sup> Ibidem, feuille 4 et *Annexe 34*

<sup>5</sup> Ibidem, feuille 7

pour l'interruption de cet exil injuste"<sup>1</sup>. Nous ne connaissons pas l'effet produit de cette intervention près du Ministère Affaires étrangères, si elle a été suivie ou non de quelques démarches de celui-ci près des autorités ottomanes, du moment que le fait se passait très proche de la déclaration de l'indépendance d'État des Principautés Unies et de l'éclatement de la guerre russo-roumaine-turque. On croit que c'est ainsi qu'on explique le manque d'informations d'archive en ce qui concerne les écoles roumaines pendant les confrontations militaires et les années qui les ont suivies. Dix ans plus tard, en 1887, en Vlaho-Clisura fonctionnaient deux écoles primaires avec l'enseignement dans la langue roumaine, l'une pour les garçons, l'autre pour les filles. La première était servie par les instituteurs D.Abeleanu, G. Adam, N.Nacea et Apostol Mărgărit, le dernier, probablement, en qualité de directeur de celle-là; la deuxième école, pour les filles, fonctionnait avec seulement les classes Ier et IIème et deux cadres didactiques et on suppose qu'elle ait été fondée deux ans avant, en 1885. On l'apprend du Projet de budget des écoles roumaines de Macédoine, pour les années 1887-1888, du 17 avril 1887 et élaborées par le même Apostol Mărgărit dans sa qualité d'inspecteur des écoles roumaine de Turquie"<sup>2</sup>.

Dix autres années plus tard, en 1897, à Vlaho-Clisura fonctionnaient les mêmes écoles primaires, pour les garçons et pour les filles, avec les mêmes cadres didactiques, quatre, respectivement deux. Dans l'état de présence pour l'acquiescement des subventions, on rencontre Apostol Mărgărit seulement dans l'hypothèse d'inspecteur des écoles roumaines de Macédoine, avec un salaire mensuel de 200 lei, et une aide de 90 lei toutes les mois pour des dépenses du bureau des professeurs, de la poste, du télégraphe, etc.<sup>3</sup>

**L'école de Smexe (Smesce)**, en Epire, a été ouverte le 1er septembre 1868 par l'instituteur G. Dante, après son propre témoignage du Rapport adressé au ministre le 12 décembre 1873, appartenant à la localité Vostide, en Thessalie.

"Le soussigné, ancien instituteur de la langue roumaine dans la commune Smexe, en Epire, dit le Rapport, je fais connaître à Votre Excellence qu'à la date du 1er septembre année 1868, jusqu'au 25 octobre 1872, je fus instituteur de la langue roumaine de l'école roumaine de Smexe j'eus la direction de cette école pendant 4 années, seulement dans l'été"<sup>4</sup>.

Alors l'école fonctionnait seulement dans l'été en fait, du mois de mai jusqu'à la fin du mois d'octobre parce que, explique G.Dante "dans l'hiver, les habitants de cette commune se déplacent avec leurs familles et leurs turmes en Thessalie et vivront dans des villages grecques très mauvaises, dans lesquels on

<sup>1</sup> Ibidem et *Annexe 35*

<sup>2</sup> Adina-Beciu Draghicescu, Maria Petre, *op. cit.*, feuilles 114-117

<sup>3</sup> Ibidem, feuilles 141 et 145

<sup>4</sup> ANIC, MCIP, Ds. 195/1874, feuille 6 f et *Annexe 36*

ne voit d'écoles ni pour les grecques indigènes-et je n'ai pas pu avoir des cours pendant l'hiver"<sup>1</sup>.

G. Dante était, selon un Registre avec les internes de l'Institut Macedo-Roumain dès sa fondation, un des élèves macédoniens qui commençait ses études dans cette école au 8 octobre 1865, et la Vème, il l' a continuée au lycée "Sf. Sava". Dans le même document on apprend qu'il était né "dans la localité Bella, de la province Epire"<sup>2</sup>.

On suppose qu'au lycée Sf. Sava, l'élève G. Dante a suivi seulement une année,1867-1868, parce que dans le mois de juin de l'année 1868 il revient en Macédoine, selon une adresse du 4/16juin 1868, de la Division des Écoles du Ministère des Cultes et de l'Instruction Publique vers la direction d'école macédo-roumaine à laquelle il envoyait la somme de 2370 lei "nécessaire pour le déplacement et le retour de huit élèves de cette école qui vont voire leurs parents "inclusivement pour "l'élève G. Dante, qui d'ailleurs reste en Macédoine pour ouvrir une école"<sup>3</sup>.

Une autre lettre annonçait "Tomescu Şiomu, instituteur à l'école roumaine d'Abella, en Epire" qu'"ayant en vue que depuis trois ans sept élèves de l'école mentionnée (macédo-roumaine, n.ns.I.S) notamment: Apostol G. Tacit, Domnic Georgescu, Apostol Teodoreanu, Demetru G. Badralexe, Steriu Popescu, Nicolae Popescu et Demetriu Popescu n'ont pas vu leurs familles...j'ai approuvé le déplacement des élèves mentionnés, pendant le mois juin et les vacances chez leurs familles...et je vous les recommande pour votre surveillance" finissait sa lettre, en lui informant qu'on a donné d'ici "l'argent pour la journée, et celui pour le retour est dans le dépôt de l'agence du Pays en Constantinople"<sup>4</sup>. Parmi les sept élèves surveillés par Tomescu Şiomu ne figurait pas G. Dante, dont le devoir était établi par Bucarest, celui d'ouvrir une école roumaine, mission dont il s'acquittait à la fin du mois de septembre, à Smexe.

Une adresse de la Division de la Comptabilité du Ministère des cultes et de l'instruction publique de 19 mars 1869 était accompagnée par un tableau avec les instituteurs des écoles roumaines de Macédoine avec les salaires retenus pour l'année précédente, 1868. On y trouve aussi "G. Dante, le professeur de la commune Smexe d'Epire, en Macédoine, du 1novembre 1868, auquel on n'a rien donné, parce qu'on n'a pas décidé la subvention convenue mensuellement"<sup>5</sup>.

Dans un rapport d'Apostol Mărgărit, le directeur de l'école roumaine de Vlaho-Clisura, de 25 novembre 1870, adressé à C. Esarcu, directeur de ministère,

<sup>1</sup> Ibidem.

<sup>2</sup> Idem, Ds.80/1868, feuille 19

<sup>3</sup> Idem, Ds. 157/1868, feuille 115 f

<sup>4</sup> Ibidem, feuille 115 v

<sup>5</sup> Adina-Berciu Draghicescu, Maria Petre, *op. cit.*, feuilles 107-108

mentionnait parmi six écoles roumaines qui fonctionnaient à cette date-là en Macédoine, celle de Smexe, avec son enseignant, M. Dante<sup>1</sup>.

On déduit le quantum mensuel du salaire de la somme reçue par G. Dante sur le troisième semestre de l'année 1871, apporté par l'agent diplomatique des Principautés Unies à Constantinople à peine le 29 septembre 1871, quantum qui s'élevait à 119 lei<sup>2</sup>.

Une lettre de l'agent diplomatique à Constantinople, Ion Ghica, de 19/31 décembre 1872, pour le ministre de l'instruction publique, l'informait qu'il a émis aux instituteurs des écoles roumaines de Macédoine les subventions méritées pour l'année respective, parmi eux se trouvant aussi G. Dante<sup>3</sup>.

De son Rapport de 12 décembre 1873 vers le ministère résulte que G. Dante a abandonné l'école d'été de Smexe (Smesce) et fonda une autre, d'hiver, à Zarca, le 25.X.1872, en remplaçant l'instituteur I. Tomescu, qui n'était pas accepté par le prélat grec de Gardikion<sup>4</sup>. Comme à l'école d'hiver de Zarca, G. Dante enseignait les enfants des habitants de Avela-Abela, ceux-ci „très contents de ce que j'ai fait pendant l'hiver à **Zarca**, témoigna l'auteur du rapport mentionné au ministre, ils n'ont pas voulu me laisser l'été passé (de l'année 1873, *n. ns. I. S.*) aller en Smexe, ni en autre commune comme instituteur de langue roumaine, comme je désirait faire et ils m'ont tenu à Avela, pour enseigner pendant l'été la langue roumaine dans leur école communale, dans laquelle il y a pendant l'été plus de 80 élèves et d'être ensemble avec leur autre instituteur roumain, I. Tomescu”<sup>5</sup>.

L'école d'hiver de Zarca n'a fonctionné qu'un semestre, de 25 octobre 1872 jusqu'au 25 avril 1873, parce que les habitants d'Avela, en perdant la licitation des pâturages d'autour le village ”ont été obligés à retourner pendant l'hiver dans les communes Vostide, Neochori et Voriana”. Comme en Vostide s'est placé la plupart des familles d'Avela, G. Dante informe le ministre que ”j'ai ouvert alors une école roumaine d'hiver pour les avelins ici, dès le 1 novembre et je la dirigerai jusqu'au 25 avril 1875, quand les roumains avelins se déplacent d'ici et ils vont à Avela”<sup>6</sup>.

Les notables de la commune Avela affirmait le 5 novembre 1873 que “G. Dante, notre instituteur de langue roumaine ouvrit cet hiver l'école roumaine en Thessalie, dans la commune Vostide (pendant l'hiver on change de place avec nos familles et nos troupeaux d'animaux en Thessalie) et commença du premier mois

<sup>1</sup> ANIC, MCIP, Ds. 274/1871, feuille 8 f-v

<sup>2</sup> ANIC, MCIP, Ds. 605/1871, feuille 17 f-v

<sup>3</sup> Adina-Berciu Draghicescu, Maria Petre, *op. cit.*, feuille 112

<sup>4</sup> ANIC, MCIP, Ds. 195/1874, feuille 6 v et *Annexe 36*. On y apprend aussi de G. Dante que l'école d'hiver de Zarca fut „ouverte l'automne de l'année 1867 ... ayant pour instituteur de langue roumaine Monsieur I. Tomescu mais le prélat de Gardikion put fermer l'école roumaine par ses intrigues après seulement deux mois et éloigna l'instituteur”

<sup>5</sup> ANIC, MCIP, Ds. 195/1874, feuille 6 et *Annexe 36*

<sup>6</sup> Ibidem.

de cette année d'apprendre nos enfants la langue roumaine, et aussi celle grecque, gratuitement"<sup>1</sup>.

La proposition de l'instituteur G. Dante de fermer l'école d'été de Smexe-Smesce, et d'ouvrir aussi une école d'hiver à Vostide, et pendant l'été à Avela avec I. Tomescu, est soumise à l'avis du Conseil Permanent d'instruction publique. Celui-ci avança le 28 janvier 1874 un avis dont il montra: en considérant qu'Avela est très peuplée, le Conseil est d'accord d'approuver aussi à Monsieur G. Dante d'être collègue avec l'actuel instituteur de là-bas pendant l'été, et pendant l'hiver d'aller dans la commune Vostide, où une part d'habitants vont avec leurs troupeaux d'animaux, pour tenir des cours dans cette commune-là"<sup>2</sup>.

Peu de temps après, le 14 février 1874, l'agent diplomatique des Principautés Unies à Constantinople était informé que "Monsieur G. Dante, l'instituteur de la commune Avela-Thessalie autorisé à fonctionner comme instituteur dans la commune Avela, avec l'actuel instituteur de là-bas, Tomescu, pendant l'été, en restant à faire pendant l'hiver des cours dans la commune Vostide, où une partie d'avelins change leur place à ce temps-là" en continuant avec le fait que "le soussigné approuve cette demande du Monsieur G. Dante et je vous prie de lui communiquer la décision présentée"<sup>3</sup>.

L'inspecteur des écoles roumaines de Macédoine, Apostol Margarit, écrivait, étant à Vlaho-Clisura le 25 novembre 1876 à l'instituteur I. Şiomu-Tomescu "parce que vous ne pouvez pas avoir des cours à l'école d'Abela seulement pendant l'été, parce que toutes les familles changent de place pendant l'été, ils émigrent en Thessalie et la plupart d'entre eux passe leur hiver dans la ville Zarca,...en désirant que les élèves de votre école d'été n'oublient pas pendant l'hiver ce qu'ils avaient appris pendant l'été, parce que dans l'hiver n'existe pas une école roumaine où habitent la plupart d'entre eux...je vous invite à vous établir dans le sous-nommée ville et là-bas, en louant une maison pour avoir votre école pendant l'hiver ...et pendant l'été d'avoir une école aussi à Abela"<sup>4</sup>.

**L'école de Smexe-Smesce** apparaît de nouveau mentionnée dans une adresse envoyée au Service de comptabilité du Ministère des cultes et de l'instruction publique du 8 avril 1877, en comprenant la liste des instituteurs et des écoles où ils fonctionnent pour la paie des salaires sur le premier trimestre de l'année respective. Dans la liste mentionnée figurait aussi "G. Dante, le deuxième instituteur d'Avela et Smexe" qui devait recevoir 312,50 lei<sup>5</sup>. La liste avait été

<sup>1</sup> Ibidem, feuille 2

<sup>2</sup> Ibidem, feuilles 4-5

<sup>3</sup> Ibidem, feuille 7

<sup>4</sup> Ibidem, feuille 6 et *Annexe 37*. Apostol Mărgărit informait le ministre de l'instruction Bucarest de sa démarche dans ses rapports de 10/22 décembre et celui de 24 décembre 1876/5 janvier 1877 en y ajoutant aussi la lettre adressée à I. Şiomu.

<sup>5</sup> Idem, Ds. 190/1876, feuille 14

approuvée par le ministre Gh. Chițu, le titulaire du portefeuille pendant 24 juillet 1876 et 31 octobre 1878<sup>1</sup>, à la proposition du conseil permanent d'instruction du 5 avril 1877<sup>2</sup>.

**L'école de Veria (Calive)** a été ouverte, selon l'information de Theodor Burada "dans l'année 1870, par D. Badralexe, selon le conseil du D. Gusti, et elle a été subventionnée par la mairie de Iași, pendant deux années avec 2600 lei anciens par an"<sup>3</sup>.

Les documents d'archive confirment presque totalement l'information et la complète avec des dates importantes. On apprend, par exemple, que la démarche pour la libération de la subvention prévue dans le budget de la municipalité Iași, pour l'année 1870, pour la fondation d'une école en Macédoine est du au médecin et naturaliste Anastasie Fatu (1816-1896), le fondateur du Jardin Botanique de Iași. Par une supplice de 10 octobre 1870, adressée au maire de ce temps-là Teodor Tautu (25.V-25.X.1870), montrait que "l'honorable Conseil de la ville de Iasi a prévu dans le budget de l'année courante une subvention pour entretenir une école de Macédoine. Le curé Averchie, en apprenant cette action méritoire m'a adressé plusieurs lettres, d'intervenir près de vous pour une somme d'envoyer un instituteur, de ceux sortis de son école, pour fonder en Macédoine une telle école"<sup>4</sup>. La résolution mise sur la supplice d'Anastasie Fatu montre que "soumise dans le Conseil dans la séance d'aujourd'hui – le 12 octobre 1870 – après la délibération suivie on a décidé d'envoyer un quart de la subvention au Curé Archimandrite Averchie, le directeur de l'école de Macédoine, conformément au suffrage accordé par l'honorable Conseil quand on a prévu dans le budget cette aide"<sup>5</sup>. Pour le maire signe C. Langa.

La somme approuvée n'était pas arrivée au destinataire ni à la date de 2 décembre 1870, après une lettre du même Anastasie Fatu, envoyée de Bucarest vers le maire de Iași "en me rencontrant, ces jours, avec le curé Averchie, il m'a informé que l'argent en question, n'a pas encore été reçu", montre une lettre et il finit avec la prière" de se dépêcher avec l'envoi de l'argent pour ne pas perdre une année entière avec des cours faute d'argent"<sup>6</sup>.

Le rapport de la contre page, de 19 décembre 1870, du caissier de la mairie de Iasi, montra que "on a envoyé un quatrième partie de l'entière subvention pour entretenir cette école, dans le quantum de 650 lei nouveaux"<sup>7</sup>. Le fait est confirmé confirmé par la correspondance de l'archimandrite Averchie, du 30 décembre

<sup>1</sup> Stelian Neagoe, *op. cit.*, feuilles 52-54

<sup>2</sup> ANIC, MCIP, Ds. 190/1876, feuille 13

<sup>3</sup> Theodor T. Burada, *op. cit.*, feuille 45

<sup>4</sup> *La Direction du département Iași des archives nationales*, Fond : *La Mairie de Iași* (par la suite **DJIAN. P. I.**), Ds. 186/1868, feuille 88

<sup>5</sup> Ibidem.

<sup>6</sup> Ibidem, feuille 124

<sup>7</sup> Ibidem.

1870, vers le maire de la ville de Iași, dans laquelle on montrait que ”j’ai reçu le 12<sup>e</sup> de ce mois la somme de 650 lei, de ceux 2600 lei prévus dans le budget de la ville de Iasi et destinés à la fondation d’une école roumaine en Macédoine”<sup>1</sup>. L’archimandrite Averchie finit sa lettre de remerciement en informant le maire que ”cet argent...a été envoyé...pour la fondation d’une école dans la ville Veria, où il y avait un grand manque d’une école roumaine sur les résultats de laquelle je vous informerai à temps”<sup>2</sup>.

De la correspondance de l’archimandrite Averchie avec la Mairie de Iasi, de l’année 1871-de juin et 30 novembre-on apprend que l’école a été fondée en Veria (Verghia)<sup>3</sup> ”récemment”<sup>4</sup> pour voir dans la suivante lettre de 30 novembre 1871, la précision “le mois d’octobre de l’année passé, sous la direction du jeune professeur Demeterie Gheorghiu”<sup>5</sup>.

Dans une correspondance du même archimandrite Averchie, du 20 janvier 1872, le nom de l’instituteur apparaît complet, Dimitrie Gheorghe Badralexe<sup>6</sup>, comme, d’ailleurs, il se signe lui-même sur deux reçues des sommes de 650 lei pour l’année 1870, respectivement 2600 lei en représentant la subvention de la Mairie de Iași pour l’année 1871, la reçue étant datée du “2 mars 1872”<sup>7</sup>. Sous ce nom apparaît aussi dans le mentionné Registre des internes de l’institut Macédo-Roumain, dans lequel on apprend qu’il était né à Noua Bella, en Macédoine, et à la date de l’entrée dans l’école de Bucarest, le 8 octobre 1865, il avait 17 ans<sup>8</sup>.

De la subvention de 2600 lei prévue dans le budget de la Mairie de Iași pour l’année 1870, on avait expédié seulement un quart, voire 650 lei, ce qui a déterminé l’archimandrite Averchie à solliciter une nouvelle tranche, correspondante au deuxième trimestre de l’année respective<sup>9</sup>, mais qui n’a pas été expédiée ni le 30 novembre 1871. Le maire de Iași, D. Gusti, en étant informé le 17/29 décembre 1871 que ”dans le compte de cette subvention on a libéré pour l’année expirée seulement un quart , voire la somme de 650 lei, le reste, même pour l’année au-dessus mentionnée, et pour cette année courante, reste intouchable”<sup>10</sup>, il dispose à s’envoyer “l’entière subvention au curé archimandrite Averchie, du moment que,

---

<sup>1</sup> Ibidem, feuille 133 et *Annexe 38*

<sup>2</sup> Ibidem

<sup>3</sup> Theodor I. Burada informait, en 1890, que l’école avait fonctionné près de Veria, à Calive, là où on la trouve 2 décennies après, en 1887

<sup>4</sup> Dans la lettre de juin 1870 (Ibidem, feuille 236)

<sup>5</sup> Ibidem, feuille 173 et 177 et *Annexe 39*

<sup>6</sup> Ibidem, feuilles 180 et 239

<sup>7</sup> Ibidem, feuille 343

<sup>8</sup> ANIC, MCIP, Ds. 80/1868, feuille 19

<sup>9</sup> DJIAN. P. I., Ds. 187/1868, feuille 236

<sup>10</sup> Ibidem, feuille 173 et 177 et *Annexe 39*

les demandes faites, on en a envoyé, en plus les relations concernant l'école sont satisfaisantes"<sup>1</sup>.

Après seulement quelques jours, le 22 décembre 1871/3 janvier 1872, la Caisse de la Mairie de Iași était autorisée "de libérer la somme de 2600 lei nouveaux, somme méritée par l'école mentionnée pour l'année courante, en l'envoyant très rapidement par la poste à l'archimandrite Averchie"<sup>2</sup>.

L'archimandrite Averchie confirmait au 21 janvier 1872 la réception de la somme de "2600 lei nouveaux, la subvention pour l'année 1871, grâce à la générosité de l'Honorable Conseil la qui donne à nos frères roumains de Macédoine pour la fondation et l'entretien de l'école de Veria, de Macédoine"<sup>3</sup>.

La réception de l'entière subvention pour l'année 1871 pour l'école roumaine de Veria, en quantum de 2600 lei au début de l'année 1872, enthousiasme l'archimandrite Averchie. En appréciant, à juste raison, que les "moyens de survivre en Macédoine sont plus faciles qu'ici" proposait au Maire de Iași, le 21 avril 1872, dans le cadre de la même subvention annuelle de 2600 lei, fonder une deuxième école, "à Perivoli, de la province Epyr, la diocèse de Grebena"<sup>4</sup>. Il reprend sa proposition dans une deuxième lettre du 3 octobre 1872 en insistant que le maire de Iași dispose que "cette somme soit divisée en deux pour fonder une nouvelle école ... parce que je suis sûr que 1200 lei sont suffisants pour le salaire du professeur et 100 lei pour les livres du professeur de Veria...Dimitrie Gheorghe Badralexe"<sup>5</sup>.

L'archimandrite Averchie revient de nouveau sur son idée en expliquant, dans sa correspondance de 3 novembre 1872, que "mon but n'a pas d'autre intention que de faire avec la seule et la même subvention offerte par le conseil communal d'exister et de fonctionner deux écoles roumaines dans deux villes différentes"<sup>6</sup>.

À la même occasion il informait le maire de Iași que "le 20 du mois d'octobre expiré, j'eus l'honneur de recevoir 1300 lei nouveaux, une demie de la subvention accordée par l'honorable Conseil Communal pour le soutien de l'école de Veria, que j'ai envoyés au professeur Dimitrie G. Badralexe"<sup>7</sup>. L'expédition de de la somme respective vers l'école de Veria était consignée aussi dans le Rapport du Bureau IV de la Mairie de Iași, du 3 Décembre 1872 en précisant que "de la subvention de l'année courante il reste à payer une différence de 1300 lei"<sup>8</sup>.

---

<sup>1</sup> Ibidem.

<sup>2</sup> Ibidem, feuilles 174-175

<sup>3</sup> Ibidem, feuille 239

<sup>4</sup> Ibidem, feuille 342

<sup>5</sup> Ibidem, feuilles 231 et 235

<sup>6</sup> Ibidem, feuille 247 et *Annexe 40*

<sup>7</sup> Ibidem et feuille 232 d'où on apprend l'idée d'autorisation et d'expédition de la somme de 1300 lei pour l'archimandrite Averchie par le Trésorier de la Mairie de Iași à la date de 20.X.1872.

<sup>8</sup> Ibidem, feuille 258 v

La décision d'acquitter aussi cette différence de 1300 lei de la subvention pour l'année 1872 a été prise au 13 février 1873, par la résolution du maire de Iași., Nicolae Gane qui indiquait: "On va envoyer au curé Averchie aussi la différence de la subvention pour l'année passé, en précisant que pour l'année courante, la commune, faute de moyens, a supprimé du budget cette subvention"<sup>1</sup>. Après deux jours seulement la somme de 1300 lei, mais aussi la décision du Conseil communal de Iași de supprimer la subvention étaient envoyées à l'archimandrite après une lettre de celui-ci, sans date, vers le maire de Iași. En l'informant, premièrement que "j'ai reçu la lettre de votre majesté le 15 février courant, avec la somme de 1300 lei destinée aux professeurs de l'école de Veria, de Macédoine, la différence pour six mois, l'année terminée, que j'ai déjà envoyée à sa destination" l'archimandrite Averchie témoignait que "je ne peux pas m'expliquer la raison pour laquelle on a supprimé du budget de l'année 1873 les fonds de cette école" et il finissait, en insistant que "si vous ne pouvez pas donner le même fond de l'année passé, au moins ayez la bienveillance de donner pour l'année courante une moitié de cette somme, voire 1300 lei par an"<sup>2</sup>. C'est ainsi que prenait fin le geste généreux du municipe de Iași de subventionner la fondation et le fonctionnement de l'école roumaine de Veria-Calive, de Macédoine, dans la période de décembre 1870 et 15 février 1873.

Pendant tout ce temps, la Mairie du municipe Iași a subventionné l'école de Veria, en payant à l'instituteur Dimitrie G. Badralexe, par l'intermède de l'archimandrite Averchie ou directement, les sommes: 650 lei le 12 décembre 1870<sup>3</sup>; 2600 lei le 22 décembre 1871/3 janvier 1872, la subvention pour l'année 1871<sup>4</sup>; 1300 lei le 20 octobre 1872<sup>5</sup>; la première moitié de la subvention pour l'année 1872 et 1300 lei le 15 février 1873, la différence de subvention de l'année précédente<sup>6</sup>.

La dernière tranche de 1300 lei envoyée le 15 février 1873 était suffisante pour le fonctionnement de l'école de Veria-Calive jusqu'à la fin de l'année scolaire courante, ce qu'on suppose de s'être passé. Teodor T. Burada écrivait en 1890 qu'après la fin de sa subvention par la municipalité de Iași" l'école a du être fermée et, en effet, elle a été fermée jusqu'en 1878, quand elle a recommencé à

---

<sup>1</sup> Ibidem. On retrouve aussi ces informations dans la lettre du maire de Iași, adressée à l'archimandrite Averchie gardée dans le dossier de ce problème, Ibidem, feuille 260

<sup>2</sup> Ibidem, feuille 237 f-v

<sup>3</sup> Voir la note 168

<sup>4</sup> Voir la note, 179 et 180

<sup>5</sup> Voir la note, 184 et 185

<sup>6</sup> Voir la note, 186 et 187. Dans cette période, les maires de Iași : Teodor Tautu (25.05-25.10.1870); Gh. Beldiman (5.10.1870-24.11.1870); C. Cristodulo-Cerchez (5.12.1870-7.10.1871); D. Gusti (12.12.1871-7.05.1872) et Nicolae Gane (17.06.1872-19.05.1876), vezi N. A. Bogdan, *orasul Iași (ville de Iași). Monografie istorică și socială, ilustrată (Monographie historique et sociale illustrée)*, Iași, 1913, feuilles 373-375

fonctionner avec le même instituteur Badralexe<sup>1</sup>. Le même auteur nous informe que "cette école est ouverte à Calive seulement pendant l'été, comme celle d'Avela, et pendant l'été Badralexe s'occupe de l'école de Veria<sup>2</sup>.

L'école de Calive-Veria fonctionnait dans l'année 1887 comme une école primaire de garçons, en ayant instituteur le même D. Badralexe, conformément au projet de budget avancé au Ministère des cultes et de l'instruction publique de la Roumanie le 17 avril 1887 par l'inspecteur des écoles roumaines de Macédoine, Apostol Margarit<sup>3</sup>.

**L'école de Perivoli** a constitué un projet de la communauté des roumains de Macédoine dès l'année 1869 qui, le 7 septembre de la même année avança un mémoire au ministre des Cultes et de l'Instruction Publique de Bucarest, Alexandru Crețescu, en évoquant le fait que dans la commune Privoli "il y a 800 familles et dans laquelle on a quatre écoles primaires mais malheureusement nos enfants apprennent une langue étrangère, comme les perroquets, faute d'un instituteur de langue maternelle"<sup>4</sup> sollicitait d'envoyer, dès le printemps suivant Apostol Theodoreanu, comme instituteur, qui soit "doté avec les livres nécessaires pour enseigner notre langue maternelle"<sup>5</sup>.

Par un rapport de l'instituteur Tomescu Șiomu, de l'école roumaine d'Abela, daté 4 février 1870, on apprend que "le progrès des lettres nationales...cette année-ci s'est développée d'une manière remarquable non seulement dans l'école et dans l'église de cette commune, mais aussi aux alentours comme Samarina, **Perivoli**, Baiasa, grâce aux adultes auxquels j'eus la chance d'être leur instituteur"<sup>6</sup>. On en déduit qu'au début de l'année 1870 à Perivoli où s'enseignait la langue roumaine, fait confirmé par le témoignage de l'instituteur George Panaitescu. Celui-ci écrivait au ministre de ressort de Bucarest, en février 1874, que "après le cours d'enseignement à l'école macédo-roumaine, je suis revenu sur la terre natale d'Épire, à Perivoli où j'ai ouvert une école et j'ai enseigné gratuitement la langue maternelle, le roumain, et aussi la langue grecque, pendant trois années prouvées par le témoignage annexé formulé par l'autorité de la commune mentionnée dont on voit sous-écrits quelques parents des élèves qui ont fréquenté l'école dont on parle"<sup>7</sup>.

<sup>1</sup> Theodor T. Burada, *op. cit.*, feuille 45

<sup>2</sup> Ibidem

<sup>3</sup> Adina-Berciu Draghicescu, Maria Petre, *op. cit.*, feuilles 114-116

<sup>4</sup> Adina-Berciu Draghicescu, Maria Petre, *op. cit.*, feuille 110

<sup>5</sup> Ibidem

<sup>6</sup> Ibidem, feuille 111

<sup>7</sup> **ANIC, MCIP**, Ds. 195/1874, feuille 9 et *Annexe 41*. Dans le tableau des internes et de l'Institut macedo-roumain, signé par l'archimandrit Averchie comme directeur, on trouve deux élèves originaires de Perivoli-Epir, **Apostol T. Misiu** si **Domnic G. Goma**, tous les deux inscrits dans cette école à la date de 8 octobre 1865, George Panaitescu ne figurait pas sur cette liste, Idem, Ds. 80/1868, feuille 19

L'archimandrite Averchie proposait au maire de Iași le 21 avril 1872, dans le cadre de la même subvention annuelle de 2600 lei, de fonder une école roumaine à Perivoli<sup>1</sup>. Le maire de Iasi, D. Gusti, télégraphiait le 28 avril 1872 à l'archimandrite Averchie que "la proposition faite par votre Sanctité de fonder aussi dans la ville de Perivoli une école pour l'illumination des jeunes macédo-roumains, de la même subvention que cette commune donne pour l'école de la ville Veria est admise aussi par le soussigné"<sup>2</sup>.

Les habitants de Perivoli certifient à la date de 30 mai 1876 que "le professeur George Perdichi, notre compatriote, a enseigné depuis quatre ans à nos enfants la langue maternelle, et aussi celle grecque, gratuitement, avec persévérance"<sup>3</sup>.

Après deux mois, dans un rapport vers le ministère, l'enseignant G. Perdichi montrait qu'après "mon instruction dans l'école macédo-roumaine, en revenant sur ma terre natale, j'ai ouvert une école roumaine...et, en dépit de toutes les rivalités et persécutions des grecs et évêques, j'ai réalisé un progrès suffisant"<sup>4</sup>.

Du même rapport résulte clairement qu'il enseignait l'été à Perivoli, et pendant l'hiver, à Tricala (probablement à Zarca, *n. ns. I. S.*). G. Perdichi informait le ministère des difficultés qu'il se heurte en opposition avec ses collègues des écoles avec l'enseignement dans la langue grecque où "même les livres nécessaires sont distribués gratuitement, tandis que nous n'avons rien de tout cela" et finissait, en avertissant ses supérieurs de Bucarest que "le seul amour de nation n'est pas suffisant pour rivaliser avec succès avec de nombreux avantages dont les diverses comités grecques disposent"<sup>5</sup>.

Dans les documents du Ministère des cultes et de l'instruction publique de Bucarest l'école de Perivoli apparaît comme subventionnée pour le premier trimestre de l'année 1877. Dans le Prescripte verbale" de 5 avril 1877 du Conseil permanent d'instruction s'avisait la subvention pour l'instituteur **G. Perdichi** sur "les trimestres de janvier et avril 1877"<sup>6</sup>. Dans la note vers le Service de la comptabilité, du 8 avril 1877, du même ministère on disposait le paiement de 312,50 lei pour "**G. Perdichi**, l'instituteur de l'école de Perivoli, pendant l'été et de Tricala, pendant l'hiver... selon la même manière que le trimestre de janvier de l'année courante"<sup>7</sup>. On en déduit premièrement que **G. Perdichi** était instituteur à deux écoles, à **Perivoli** et **Tricala** et, deuxièmement, qu'il avait accompli cette

<sup>1</sup> **DJIAN. P. I.**, Ds. 187/1868, feuille 342

<sup>2</sup> Ibidem, feuille 194

<sup>3</sup> **ANIC, MCIP**, Ds. 183/1877, feuille 17

<sup>4</sup> Ibidem, feuille 14

<sup>5</sup> Ibidem

<sup>6</sup> **ANIC, MCIP**, Ds. 190/1876, feuille 13

<sup>7</sup> Ibidem, feuille 14 f-v

mission l'année précédente, 1876<sup>1</sup>. La présence de **G. Perdichi** à l'école d'hiver de Tricala prouve le fait qu' à la proposition faite par Apostol Margarit au ministère de Bucarest, dans le rapport de 2.XI.1876 et repris dans celui de 24.X.1876/5I.1877, qu'a l'école d'hiver de Tricala fonctionne l'instituteur G. Dante<sup>2</sup> n'a pas été acceptée par le ministère, mission avec laquelle on a engagé G. Perdichi, selon les informations d'au dessus. Dans ces rapports Apostol Margarit proposait aussi que, I. Tomescu-Soimu, collègue avec G. Dante dans la même école d'été d'Abela, fonde une école d'hiver à Zarca. On s'en rend compte clairement aussi de la lettre envoyée par Apostol Mărgărit aux deux instituteurs d'Abela, dès le 25.XI.1876 qu'il avait expédiée en copie, au ministre<sup>3</sup>. D'ailleurs, dans les premiers deux trimestres de l'année 1877, on trouve Tomescu-Șiomu comme "le premier instituteur de l'école d'Abela" et G. Dante comme "le deuxième instituteur d'Abela et, **pendant l'hiver, à l'école de Smexe**"<sup>4</sup> (*subl. ns. I. S*).

En 1887 l'Ecole primaire de Perivoli fonctionnait avec deux instituteurs-Zisi Popa Tanase, directeur et le curé D. Constantinescu, le deuxième instituteur<sup>5</sup>, et dans dix ans, en 1897 l'école avait déjà trois cadres didactiques-Sterie P. Perdichi, pour la IVème, le curé D. Constantinescu pour la Ier classe, et N. Andini, pour la IIème et IIIème classe<sup>6</sup>.

L'école de Perivoli a fonctionné, avec quelques intermittences, pendant les guerres balkaniques et à la première conflagration mondiale, décennies après décennies, bien que ses enseignants et instituteurs aient été soumis aux chicanes, aux abus, aux persécutions et même aux molestations physiques de la part des autorités grecques<sup>7</sup>.

Les années de la plus grande conflagration mondiale ont trouvé l'école de Perivoli fonctionnant<sup>8</sup>, mais elle a été détruite dans l'incendie de 24 octobre 1943 qui a détruit tout l'établissement<sup>9</sup>.

**L'école roumaine de Crușova** aurait été ouverte, conformément à l'information erronée de Theodor T. Burada, dans l'année 1878<sup>10</sup>. En fait, cette école roumaine a été ouverte, conformément aux documents de l'archive, deux années avant, au mois de septembre de l'année 1876 et son instituteur-Sterie

<sup>1</sup> Theodor T. Burada appréciait que „l'école de Perivoli, petite ville roumaine, située sur la montagne Pind et Epir, le département de Grebena, est fondée en 1877, le mois de mai, par l'instituteur Perdichi, élève de l'École macédo-roumaine de București”, *op. cit.*, feuilles 55-56

<sup>2</sup> *Vezi Anexa 33*

<sup>3</sup> *Ibidem*, feuille 5 f-v et *Annexe 42*

<sup>4</sup> *Ibidem*, feuille 14

<sup>5</sup> Adina-Berci Draghicescu, Maria Petre, *op. cit.*, feuille 116

<sup>6</sup> *Ibidem*, feuilles 142-143

<sup>7</sup> *Ibidem*, feuilles 315-318

<sup>8</sup> *Ibidem*, *op. cit.*, feuille 579

<sup>9</sup> *Ibidem*, feuille 614

<sup>10</sup> Theodor T. Burada, *op. cit.*, feuilles 48-49

Cionescu-était payé dès le 1 juillet 1876. On apprend ces informations dans une série de documents générés par le mémoire de Sterie Cionescu, à la date de 6 juillet 1876. L'auteur évoque premièrement le début de sa carrière d'instituteur à l'école de Crușova, où il a échoué grâce aux "intrigues des instituteurs grecs" fait pour lequel, à la demande "de la tutelle du défunt D. Cazacovic, j'ai été enseignant à l'école de Gopeși pendant plus d'une année". Puis il a suivi deux années comme "étudiant à la Faculté de Lettres," à Bucarest. Finalement Sterie Cionescu montra sa disponibilité de se retourner à Crușova où, continue, son mémoire, "fonder une école roumaine pour instruire la jeunesse dans la langue maternelle et puis dans des langues étrangères"<sup>1</sup>.

Le Conseil permanent d'instruction, par l'entremise de Aaron Florian, avise favorablement la demande de Sterie Cionescu en proposant à fonder aussi l'école de Crușova dans la limite de 10.000 lei distribués aux écoles qui doivent être construites, le professeur en étant payé dès le 1 juillet, de l'année courante"<sup>2</sup>. Le ministre de ce temps-là, Gh. Chițu, accepte la proposition et communique le 22 juillet 1876 à Sterie Cionescu la décision qu'" à l'intérêt de la propagation plus que possible de la culture nationale dans cette place, <<le ministère>> approuve l'initiative prise par vous de fonder à Crușova une école élémentaire pour laquelle, commençant avec la date de 1 juillet année courante, on vous donnera une subvention de 1250 lei par mois. De toute façon, pour le moment, afin de pouvoir organiser et ouvrir l'école j'ai ordonné de vous libérer l'analogie de la subvention pour trois mois, à condition de confirmer l'ouverture de l'école à l'Agence roumaine de Constantinople"<sup>3</sup>.

En même temps le représentant diplomatique des Principautés Unies à Constantinople était informé de la décision mentionnée et lui précisait que "même si la subvention des écoles roumaines de Macédoine n'a pas cru, pour pouvoir fonder une nouvelle école j'ai décidé à réduire avec 200 lei les salaires de chaque instituteur et dans cette manière, commençant avec le première jour du mois de l'année courante, ils recevront à la place de la somme de 1428 lei par an, seulement 1250"<sup>4</sup>.

Des efforts de Cionescu pour la fondation de l'école élémentaire roumaine de Crusova on apprend d'une correspondance de l'instituteur Tului G. Tacit, vers Apostol Mărgărit, de la date de 9/21 décembre 1876<sup>5</sup>. Une fois fondée, l'école roumaine de Crușova est entrée dans le système de subvention des écoles roumaines de Macédoine. Dans cette manière, le Conseil permanent d'instruction, basé sur des informations positives sur le fonctionnement de l'école de Crușova,

<sup>1</sup> ANIC, MCIP, Ds. 183/1877, feuille 22

<sup>2</sup> Ibidem

<sup>3</sup> Ibidem, feuille 23

<sup>4</sup> Ibidem, feuille 28

<sup>5</sup> Idem, Ds. 190/1876, feuille 3

avisait à la date de 5 avril 1877 la paie du salaire mérité par l'instituteur Sterie Cionescu en quantum de 312, 50 lei<sup>1</sup>. La Division de la Comptabilité du Ministère de l'instruction publique disposait à la date de 8 avril 1877 le paiement de la somme respective à "Cionescu Sterie, l'enseignant de l'école de Crușova", en représentant "la subvention méritée pour le trimestre de janvier, année courante"<sup>2</sup>.

L'école roumaine de Crușova a évolué continuellement, ayant une fréquence élevée des apprenants ce qui a conduit à la fondation des classes secondaires en 1880<sup>3</sup>.

Dans quelques années, en 1886, l'École primaire de Crușova pour les garçons avec l'enseignement dans la langue roumaine, fonctionnait parallèlement avec une École pour les filles où, la directrice, Eudochia Demetru, était transférée à l'École pour les filles de Bitolia parce que "en connaissant aussi les langues française et allemande, en étant aussi dans cette ville des consuls avec leurs familles et d'autres familles étrangères, la nécessité de connaître aussi la langue française tient du prestige de l'école roumaine et de l'intérêt général de l'enseignement public national"<sup>4</sup> motivait Apostol Mărgărit, inspecteur des écoles roumaines de Macédoine, sa démarche. À la place de celle-ci, à l'école pour les filles de Crușova était transférée, de l'école de filles Bitolia-Monastir, l'enseignante A. Hristoforidi.

À l'école primaire pour les garçons avec l'enseignement dans la langue roumaine de Crușova, Apostol Mărgărit recommandait au ministère "le jeune macédonien Niculescu, avec quatre classes au lycée "Matei Basarab" de Bucarest, qui avait étudié aussi la musique vocale pour former un chœur religieux avec les élèves de l'école roumaine"<sup>5</sup>. La proposition était acceptée par le ministère.

Dans l'année 1877 l'École roumaine primaire pour les garçons de Crușova disposait d'un établissement propre, et deux des instituteurs, Sterie Cionescu et V. Petrescu, enseignaient aussi à la Ière du Lycée, étant payés différemment des autres collègues<sup>6</sup>.

À travers le temps, l'école de Crușova a disposé d'un propre établissement, en danger au début de l'année 1897, quand, pour pouvoir construire une église sur la surface indiquée dans le firman on devait détruire l'école primaire roumaine de Crușova, qui manque de terrain où l'église est en train d'être construite, en lui servant comme cour"<sup>7</sup>. L'auteur de la correspondance que j'ai cité, Tache Mărgărit, le représentant des écoles et des églises roumaines de Macédoine, proposait l'achat d'un nouveau établissement pour l'école située" près du terrain de l'église"

<sup>1</sup> Ibidem, feuille 13

<sup>2</sup> Ibidem, feuille 14

<sup>3</sup> Adina-Berciu Draghicescu, Maria Petre, *op. cit.*, feuille 15

<sup>4</sup> ANIC, MCIP, Ds. 189/1887, feuille 13

<sup>5</sup> Ibidem, feuille 15

<sup>6</sup> Adina-Berciu Draghicescu, Maria Petre, *op. cit.*, feuille 115

<sup>7</sup> Ibidem, feuille 134

en disant que celle-ci lui va offrir de “l’immunité”. Pour la libération du terrain et l’achat d’un nouvel établissement pour l’école il sollicitait “le fond nécessaire au gouvernement, pour construire une grande église à Crușova, l’un des plus grands centres roumains de Macédoine”<sup>1</sup>.

L’École de Crușova a fonctionné pendant l’année 1897, soit dans l’établissement ancien, soit dans celui proposé d’être acheté, du moment que le tableau de présence pour la paie de la subvention des cadres didactiques des écoles roumaines de Macédoine, pour les mois septembre-décembre 1897, comprenait aussi les instituteurs de cette école. À la direction de l’institution était le même Sterie Cionescu, ayant dans son sous-ordre autre quatre instituteurs, trois pour les classes I-IIIème, et le quatrième enseignait la langue turque, à toutes les classes primaires<sup>2</sup>. Le même Sterie Cionescu, avec l’instituteur V. Petrescu, tous les deux de l’école de Crușova, étaient occupés avec la traduction de la Bible dans le dialecte macédo-roumain, avec d’autres 32 cadres didactiques des écoles roumaines de Macédoine<sup>3</sup>.

L’histoire de l’école de Crușova continue encore quatre décennies, en étant fondées, le long des années, sauf l’école primaire des garçons dont j’y ai parlé, une école pour les filles (antérieure à l’année 1887) et une autre mixte, qui fonctionnait en 1897 avec trois classes, chacune ayant un cadre didactique propre. La présence des trois classes en 1897 suppose que l’école mixte a été fondée avant deux-trois ans de cette date.

Il y avait aussi trois écoles, avec l’enseignement dans la langue roumaine, à Crușova pendant les années 1929<sup>4</sup> et 1935<sup>5</sup>, conformément aux quelques rapports rapports du temps. Ces dates obligent à une recherche plus attentive de la période.

L’obtention de l’Indépendance d’État des Principautés Unies sur le champ de bataille, payée avec de beaucoup de pertes de vies humaines et la proclamation de la Roumanie comme royaume le 14 mars 1881, ont stimulé les sentiments nationaux des roumains au sud du Danube. Ce fait a eu pour conséquence normale l’accélération du processus de fondation des nouvelles écoles primaires pour les garçons, la parution des écoles primaires pour les filles et du premier gymnasium, tous avec l’enseignement dans la langue roumaine. Jusqu’au 1885, ont été fondées les écoles primaires de garçons de **Perlepe, Turia, Magarova, Muloviște, Nejobole, Neveasta, Hrupiște, Pleașa, Samarina, Băiasa**; les écoles des filles de **Magarova** et **Muloviște**, et en **Bitolia** on a fondée un gymnasium avec la langue d’enseignement roumaine<sup>6</sup>.

---

<sup>1</sup> Ibidem

<sup>2</sup> Ibidem, feuille 140

<sup>3</sup> Ibidem, feuille 245

<sup>4</sup> Ibidem, feuille 472

<sup>5</sup> Ibidem, feuille 535

<sup>6</sup> Ibidem, feuilles 114-116

De l'école roumaine de Perlepe, Theodor T. Burada écrivait, en 1890, qu'elle a été "la dixième école, fondée en 1878, par Niculescu, élève à l'école macédo-roumaine de Sf. Apostoli"<sup>1</sup>, mais on n'a pas trouvé d'informations documentaires qui confirment l'assertion de Th. T. Burada. En avril 1887, à Perlepe fonctionnait une école primaire pour les garçons, avec un seul instituteur, **D. Lazarescu**, conformément au projet de budget des écoles roumaines de Macédoine, pour les années 1887-1888, avance au ministère de Bucarest par Apostol Margarit<sup>2</sup>. Les notabilités de la ville – K. D. Karfa, D. Maracine, D. Argintaru, D. N. Bobu, D. Laz. Lecante, Nașcu Andonescu Buzdra, X. C. Capsali, Pandeli C. Nica-informaient le ministre des Cultes et de l'Instruction Publique de Bucarest sur "les difficultés dont on se heurte pour avoir un établissement pour l'école, «...» parce que nos adversaires nous font toutes sortes d'ennuis dans la location d'une maison convenable pour l'école alors, nous avons décidé à construire un établissement d'école propre, spacieux ayant de bonnes conditions pour faciliter la fréquence de tous les enfants roumains", en finissant la prière de leur accorder une somme pour la construction de l'école<sup>3</sup>. Ultérieurement, le Consulat roumain de Bitolia aide avec d'argent la communauté de Perlepe pour construire un établissement d'école propre, mais entrée ensuite dans la possession des bulgares, vers les années 1942<sup>4</sup>.

En 1897, à Perlepe existait, en dehors de l'école pour les garçons aussi une deuxième, pour les filles. La première fonctionnait avec quatre classes et deux instituteurs, et l'école des filles avec une seule institutrice. Pour les deux écoles existait aussi un professeur de la langue turque, payé aussi par l'État Roumain<sup>5</sup>.

Dans cette atmosphère d'émulation nationale parmi les roumains macédoniens après l'obtention de l'indépendance des Principautés Unies et la proclamation de la Roumanie comme royaume, les écoles primaires roumaines existantes connaissent une grande fréquence d'élèves, plusieurs d'entre eux ayant dans l'année 1887 deux enseignants pour chacune, comme celles de **Bitolia** (Lazu Dume, pour la IIème et la IVème et G. Perdichi, pour la Ière et IIIème<sup>6</sup>); **Magarova** (avec D. Nicolescu et N. Buia<sup>7</sup>); **Muloviște** (avec l'instituteur Gușu

<sup>1</sup> Theodor T. Burada, *op. cit.*, feuilles 56-57

<sup>2</sup> Adina-Berciu Draghicescu, Maria Petre, *op. cit.*, feuilles 114-116

<sup>3</sup> Ibidem, feuille 118

<sup>4</sup> Idem, *Scoli si biserici... Documente (Des écoles et églises ... Documents) (1918-1953)*, vol. II, Bucarest, Ed. de l'Université de Bucarest, 2006, feuille 490

<sup>5</sup> Ibidem, vol. I, feuille.140

<sup>6</sup> Idem, Vol. I, feuille 114

<sup>7</sup> Dans un rapport de 23 mai 1887, de Bucarest, Apostol Mărgărit proposait au ministère que „N. Buia, élève en V<sup>e</sup> au Lycée roumain de Bitolia soit provisoirement nommé instituteur à l'école primaire de garçons de Magarova, dès le 1 avril 1887, payé avec 100 lei par mois, proposition approuvé par le ministère le 3 juin 1887, ANIC, MCIP, Ds. 189/1887, feuilles 20 et 21

Papa Costa et Spiru Popescu, assistant<sup>1</sup>); **Neveasta** (avec C. Ionescu et G. Ghica Papa<sup>2</sup>); **Perivoli-Grebena** (avec Zisi Papa Tanase et le curé D. Constantinescu<sup>3</sup>); **Turia** (avec G. A. Zisi et Ceacaru, assistant<sup>4</sup>) pendant que l'école primaire roumaine de **Vlaho-Clisura** avait même quatre cadres didactiques: Apostol Mărgărit, directeur et inspecteur des écoles roumaines de Macédoine; D. Abeleanu, à la IV<sup>ème</sup>; G. Adam, à la II<sup>ème</sup> et III<sup>ème</sup> classe du primaire et N. Nacea, à la I<sup>ère</sup><sup>5</sup>.

La croissance du nombre des écoles primaires roumaines, pour les garçons et aussi pour les filles, ou même mixtes, posait de grands problèmes à l'inspecteur de ces écoles, qui devait assurer le contrôle et leur coordination. Les difficultés augmentaient aussi grâce à la propagation des écoles dans une zone relativement vaste et dans des conditions totalement impropres au déplacement. En dépit de tout ça Apostol Mărgărit était toujours au milieu des problèmes essayant les résoudre. Il s'était mis d'accord avec le ministère de ressort de Bucarest en ce qui concerne l'extension de ses compétences dans la nominalisation provisoire des cadres didactiques pour que l'instruction publique n'ait pas à souffrir jusqu'à la réception de l'accepte de ses supérieurs. Ainsi, dans le cas de l'école roumaine primaire pour les garçons de Muloviște il nommait à la date de 2 septembre 1893, comme instituteur et directeur, D. Pilița, qui avait eu les mêmes fonctions à l'école roumaine de Gopeși, fondée depuis l'année 1869 et subventionnée de la fortune personnelle de Cazacovici<sup>6</sup>.

D. Pilița, en préférant la fonction de copiste au Ministère des Internes à Bucarest, refusait se présenter à l'école roumaine de Muloviște, ainsi que Apostol Mărgărit écrivait, avec indignation, à son ministre à la date de 5 octobre 1893 "Monsieur Pilița ne s'est pas présenté au poste qu'on avait lui donné après sa sollicitation, mai aussi, vivant en Bucarest, il demande de plus une bourse pour étudier à l'Université de Bucarest sans sentir aucun remord et sans rougir et en place de faire son devoir comme macédo-roumain et comme boursier vers sa patrie et son État qui l'avait entretenu financièrement pour étudier pendant sept années dans un lycée roumain, par contre, avec un cynisme inqualifiable, il fait souffrir toute une école qui compte 100 élèves"<sup>7</sup>. Apostol Mărgărit sollicitait au ministre Take Ionescu "d'inviter monsieur D. Pilița et bien de l'obliger aller sans trop de retard, à son poste à l'école de Muloviște, où le remplace provisoirement Monsieur Pița, absolvent du Lycée de Bitolia"<sup>8</sup>.

<sup>1</sup> Adina-Berciu Draghicescu, Maria Petre, *op. cit.*, vol. I, feuilles 114-115

<sup>2</sup> Ibidem

<sup>3</sup> Ibidem, feuille 116

<sup>4</sup> Ibidem

<sup>5</sup> Ibidem, p. 115-116

<sup>6</sup> ANIC, MCIP, Ds. 214/1870, feuille 93

<sup>7</sup> Idem, Ds. 561//1893, feuilles 35 v et 52 f

<sup>8</sup> Ibidem

Le même problème, de n'être pas présent au poste, était signalé au ministre, à la date de 19 novembre 1893, au cas de Nicolae Caracota, "un ancien instituteur à l'école primaire pour les garçons à Nejopoli", en nominalisant à sa place, provisoirement "Anastasiu Cazangi, ancien élève du Lycée de Bitolia" pour lequel sollicite l'approbation des autorités de Bucarest<sup>1</sup>.

Parfois, les enseignants ignoraient les dispositions de l'inspecteur Apostol Mărgărit. C'est le cas de I. Hondrosom, transféré depuis l'année **1888** de l'école primaire roumaine de Ianina, restée sans élèves, à celle de Turia, mais qui ne s'était pas présenté au poste ni à la date de 15/27 février 1899, et le ministère retardait l'approbation de la proposition faite. Apostol Mărgărit intervenait auprès du ministre en sollicitant l'urgence du transfère de I. Hondrosom pour "ne pas aggraver de plus sa tâche dure, déjà difficile et la position assez délicate et même critique de l'inspection des écoles roumaines de Macédoine par ne pas approuver la disposition concernant le transfère d'un instituteur, dans l'intérêt de l'enseignement publique, ayant raisons impérieuses, parce que en insistant sur la non-approbation de cette disposition on donnera un coup paralysant au prestige et à l'efficacité de l'administration des écoles"<sup>2</sup>. Par conséquent le ministre des Cultes et instruction publique écrivait à Apostol Mărgărit, à la date de 11 mars 1889, que "j'approuve la suppression de l'école primaire pour les garçons de Ianina et la permutation de Monsieur I. Hondrosom à l'école primaire pour les garçons de Turia, à la place de G. A. Zisu, qui a abandonné le poste dès le mois de décembre 1888" décision communiquée aussi à la comptabilité du conseil du ministère<sup>3</sup>.

Conformément au projet du budget des écoles roumaines de Macédoine pour l'année scolaire 1887-1888 dans cet espace habité aussi par macédo-roumains, fonctionnaient 18 écoles primaires pour les garçons avec l'enseignement dans la langue roumaine maternelle subventionnées par Roumanie à **Nejopole, Târnova, Magarova, Muloviște, Ochrida, Crușova, Perlepe, Neveasta, Vlaho-Clisura, Hrupiște, Pleașa, Samarina, Furca, Avela, Perivoli-Grebena, Băeasa, Turia-Crania et Călive-Veria**<sup>4</sup>.

En plus on en fondait jusqu'à l'année 1897 d'autres dans les localités **Resna, Belcamen, Pisoderi, Caterina, Veria-Selia, Veria-Xirolivda, Veria-Marușa, Melia, Liumnița, Oșani, Birislav, Lunguța, Livezi, Huma, Fetița-Gramaticova, Küprülü (Veles), Giurmaia, Coceana, Uschiup, Mirihova**, et en **Epire et Thessalie, celles de Breaza, Armata, Cerneși, Floru, Laca, Palioseli, Sărac, Ceariceani, Avela-Dămași, Samarina-Elasona, Samarina-Vlahoian et Samarina-Pretore**<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Ibidem, feuille 42

<sup>2</sup> Idem, Ds. 127/1889, feuille 3 et 6

<sup>3</sup> Ibidem, feuille 5

<sup>4</sup> Adina-Berciu Draghicescu, Maria Petre, *op. cit.*, vol. I, feuilles 114-116

<sup>5</sup> Ibidem, feuilles 139-143

Dans l'année scolaire 1887-1888 on fondait, **en dehors de ces 18 écoles primaires pour les garçons avec la langue maternelle d'enseignement, le roumain** – on fondait encore six écoles primaires pour filles à **Magarova, Muloviște, Ochrida, Gopeși, Crușova** (avec deux institutrices et une troisième comme assistant) et **Vlaho-Clisura**, toutes en ayant la même langue d'enseignement, **le roumain** et étant **entretenues par l'État roumain**<sup>1</sup>.

À l'école de filles de Magarova était nommée, à la proposition d'Apostol Mărgărit, en novembre 1893, l'institutrice Elena Tucea, avec un salaire mensuel de 100 lei<sup>2</sup>. À ces six écoles primaires pour les filles on a ajouté jusqu'à l'année 1897 dix autres écoles à **Neajopole, Târnova, Perlepe, Neveasta, Caterina, Veria-Selia, Veria-Xirolivda, Uschiup, Turia-Crania et Avela-Grebena**<sup>3</sup>.

Dans le premier semestre de l'année scolaire 1897-1898 fonctionnaient en **Macédoine, Epire et Thessalie**, conformément à l'état de présence pour les mois septembre, octobre, novembre et décembre 1897, **48 écoles primaires pour les garçons, 16 écoles primaires pour les filles et deux autres écoles mixtes**, à Crușova et Metzova, **toutes avec l'enseignement dans la langue maternelle, le roumain-et entretenues par la Roumanie, ce que supposait la paie du loyer de l'établissement des écoles, là où il n'existait pas l'un propre, les salaires des cadres didactiques et du personnel assistant**<sup>4</sup>, et normalement, **les manuels scolaires et le matériel didactique**.

La situation n'a pas significativement changé dans l'année scolaire suivante, 1898-1899, après le **Budget des écoles et églises roumaines de Turquie** pour la période de 1 septembre 1898-1septembre 1899<sup>5</sup> dans lequel figurent 53 écoles primaires pour les garçons, 17 écoles primaires pour les filles et une école primaire mixte. De ces 53 écoles primaires pour les garçons avec la langue d'enseignement maternelle-le roumain-l'une, celle de **Crușova**, disposait de cinq cadres didactiques, quatre instituteurs et un professeur de la langue turque; **quatre**, celles de **Bitolia, Muloviște, Vlaho-Clisura et Turia (Crania)** avaient un instituteur pour chaque classe; **quatre autres**, de **Veria-Selia, Kupruli-Veles, Baiasa et Perivoli-Grebena**, disposaient de trois cadres didactiques pour les quatre classes; 20 avaient un instituteur pour deux classes. Parmi ces écoles 24 en disposaient d'un seul instituteur pour chacune. L'école mixte de la banlieue Cireș, de la ville Crușova, avait deux instituteurs. Toutes ces 71 écoles primaires-pour les garçons,

<sup>1</sup> Ibidem, feuilles 114-116

<sup>2</sup> ANIC, MCIP, Ds. 561/1893, feuille 40. Parce que Elena Tucea devait faire le déplacement de Bucarest, Apostol Mărgărit lui suggère la route et les moyens de déplacement „par la voie ferrée de Bucarest à Küprülü (Veles), où devait contacter la famille de Monsieur Cosata Masu, le chef du Parti Roumain de la ville. De Küprülü à Bitolia elle va prendre le train jusqu'à la station Gratev, d'où elle ira à Bitolia un jour entier en fiacre”.

<sup>3</sup> Adina-Berciu Draghicescu, Maria Petre, *op. cit.*, vol. I, feuilles 139-143

<sup>4</sup> Ibidem

<sup>5</sup> ANIC, MCIP, Ds. 506/1900, feuilles 33-42

filles et mixte-disposaient de 129 instituteurs. Parmi eux, neuf avaient une période de travail de plus de 20 ans; cinq avaient plus de 10 ans; 58 ont travaillé une période comprise entre 5-10 ans, et le reste, sous 5 ans. Il en résulte une grande mobilité des cadres didactiques, surtout pour ceux avec les études faites en Roumanie, qui étaient plus nombreux, attirés, soit par les postes mieux payés, soit par la continuation des études.

Dans ce paysage complexe des écoles primaires de Macédoine **l'École de Gopeși (Gopiște)** demande une attention spéciale, étant fondée et subventionnée avec les fonds laissés par la volonté du macédo-roumain Dimitrie Cazacovic, l'un des signataires de l'appel **Les frères roumaines d'Épire, Macédoine, Thessalie et Albanie**. Les tuteurs chargés avec la mise en pratique des dispositions laissées par volonté de Dimitrie Cazacovici offrent le poste d'instituteur à Dimitrie Cosmescu dans l'été de l'année 1869, après deux mémoires de celui-ci, adressés au ministre de ressort de Bucarest à la date de 30 juillet et juin 1871. "Il y a déjà une année, écrivait D. Cosmescu, dans son mémoire de la date de 30 juin 1870, depuis que je suis venu dans ma patrie, dans la ville Gopeși, spécialement pour être professeur de langue roumaine"<sup>1</sup>. Pour son déplacement à Bucarest il a reçu de l'aide financière du ministère, comme il affirmait tout seul dans ses deux mémoires, mais pour la fondation de l'école dans la langue roumaine il a dû lutter "premièrement avec le prélat local et après lui avec les prêtres et leur familles"<sup>2</sup>. À la même occasion, D. Cosmescu remercie au ministre pour ceux "620 livres didactiques" envoyés, mais, il lui sollicite, aussi des livres religieux et des cartes pour l'école.

Dans le mémoire de juin 1871 il revient sur la sollicitation des livres religieux, et aussi de l'Atlas de Laurian, et pour une subvention de la part de l'État roumain<sup>3</sup>. Au début du mois de juillet 1871 D. Cosmescu était encore à Bucarest et il écrivait au ministre qu' "étant en train d'aller en deux-trois jours en Macédoine, où je travaille comme instituteur de la langue roumaine de la commune Gopeși, de la région d'Ochrida et désirant m'approvisionner avec les livres didactiques nécessaires à mes élèves, je vous prie à bien vouloir me procurer les suivants livres dont le transport, même s'il coûte très cher, je m'occuperai joyeusement"<sup>4</sup>. De la liste de ceux 1100 livres didactiques sollicités, le ministre Cristian Tell disposait que le plaignant reçoive "les livres existants dans le dépôt de l'État". Vite, D. Cosmescu était informé le jour suivante de la libération de **18 Calligraphies; 150 Histoires Sacrées; 150 Géométries; 150 Géographies; 100 Garde des Registres; 150 Histoires des Roumains, 1 Dictionnaire gréco-roumain et la carte des Pays Roumaines**, que, dit le

<sup>1</sup> Idem, Ds. 214/1870, feuille 93

<sup>2</sup> Ibidem

<sup>3</sup> Ibidem, feuille 43

<sup>4</sup> Idem, Ds. 274/1871, feuille 52 et *Annexe 43*

concept de la note officielle, “vous distribueriez gratuitement aux élèves qui fréquentent Votre école, en dehors de la carte et du dictionnaire qui resteront à l’école”<sup>1</sup>. À la date de 8 septembre 1871, D. Cosmescu envoyait de Gopeși au ministre Cristian Tell, à Bucarest, ses remerciements et ceux des ses compatriotes, et en même temps le bulletin de la livraison des livres<sup>2</sup>.

Dans une note officielle de 7 mars 1872 la tutelle de Cazacovici priait le Ministère des cultes et instruction publique de Bucarest d’intervenir près de l’Agence diplomatique roumaine de Constantinople pour la paie du salaire mérité par D. Cosmescu, “La Sacristie du décédé Dimitrie Cazacovic, disait la note officielle, a fondé en Macédoine, dans la commune Gopiște, une école primaire de la langue roumaine, en nominalisant comme professeur Dimitrie Cosmescu, qui, devant recevoir le salaire par l’Agence Roumaine de Constantinople, prie le ministre d’accepter que la paie soit faite par une telle intermédiation”<sup>3</sup>. Le ministre informait, à la date de 11 mars 1872, l’Eforie Cazacovici, l’Agence diplomatique roumaine de Constantinople et les tuteurs de la Maison du décédé D. Cazacovici de Bucarest qu’il accepte d’intermédiaire la paie du salaire de D. Cosmescu dans la manière sollicitée<sup>4</sup>. Un rapport de la date de 19/31.XII.1872 de l’Agence mentionnée assurait le ministère de Bucarest qu’on avait effectué la paie de 20 ½ livres turques au professeur de l’école roumaine de Gopeși-Macédoine, D. Cosmescu<sup>5</sup>. Pour les années suivantes, 1873-1875, manquent les informations sur l’école roumaine de Gopeși. Par un supplice de l’instituteur Sterie Cionescu, pour le Ministère des Cultes, on apprend qu’à la sollicitation “de la Sacristie de la maison du décédé D. Cazacovici, nous avons fonctionné plus qu’une année” à l’école roumaine de la commune Gopeși, “mais la Sacristie n’ayant plus les moyens nécessaires pour le soutien de l’école mentionnée, je me suis retourné en Roumanie, et pendant deux années j’ai suivi les cours de la Faculté des Lettres”<sup>6</sup>. Comme le mémoire de Sterie Cionescu date de juillet 1876, et les années précédentes il a été étudiant, alors entre 1874-1876, qu’il a fonctionné à Gopeși pendant la période 1874-1873, ce que signifie qu’il a suivi D. Cosmescu au poste.

L’école roumaine de Gopeși fonctionnait aussi en 1887, selon un rapport de l’inspecteur des écoles roumaines de Macédoine, Apostol Mărgărit qui proposait au ministre, à la date de 1<sup>er</sup> juin l’année mentionnée, que “D. Pelița, jeune macédonien, diplômé du lycée “Sf. Sava” de Bucarest, soit instituteur à l’école primaire Cazacovici, de Gopești, avec 100 lei mensuellement, provenant des

---

<sup>1</sup> Ibidem, feuille 54

<sup>2</sup> Ibidem, feuille 95

<sup>3</sup> Idem, Ds. 186/1872, feuille 1

<sup>4</sup> Ibidem, feuilles 2 et 3

<sup>5</sup> Idem, Ds. 549/1872, feuille 25

<sup>6</sup> Idem, Ds. 183/1877, feuilles 22 et 29

fonds de la fortune de Cazacovici, commençant dès le 1er août 1887”<sup>1</sup>. Le Ministère des cultes et instruction publique approuvait, à la date de 17 juin 1887, la proposition faite par Apostol Mărgărit<sup>2</sup>.

L'école roumaine de Gopeși, subventionnée de la fortune de D. Cazacovici a fonctionné aussi dans les années suivantes, 1888-1892, avec le même instituteur D. Pelita. Mais celui-ci s'était interné pour 50 jours à l'hôpital de Colțea, de Bucarest, ne s'étant plus présenté à son poste de l'école de Gopeși ni à la date de 14 novembre 1872, comme dit un rapport du même Apostol Margarit<sup>3</sup>. Parce que D. Pilita ne s'était pas présenté à Gopeși ni à la date de 20 novembre 1892, “bien que l'État roumain, ait dépensé cette année l'entretien à Bucarest pour étudier en boursier au Lycée “Matei Basarab”, l'inspecteur des écoles roumaines de Macédoine proposait, au ministre, de le remplacer avec Sterie Dumitrescu issu du lycée “St Sava”, instituteur à présent à l'école primaire roumaine de garçons de Hrupiste et à la place de celui-ci, à Hrupiste, il recommande le jeune macédonien Brindu qui a suivi quatre classes au séminaire théologique “Nifon” de Bucarest”<sup>4</sup>.

Une autre école roumaine fondée et entretenue par des fonds privés est celle de Costeana, de Thessalie, comme informait Apostol Margarit par un rapport, envoyé de Ianina, le 24 décembre 1876/ 5 janvier 1877. “**Dima Sterghiadi**”, né à Costeana, établi depuis longtemps et décédé à Bucarest, dit le rapport, a fondé une école dans cette patrie roumaine, «à Costeana» qu'il avait douée avec une propriété, sa propriété, voire Bălteni, dans le département de Dambovița, dont le revenu soutient cette école construite avec l'argent du mentionné Dima Sterghiadi”<sup>5</sup>. Mais Apostol Mărgărit était mécontent parce que les exécuteurs de la volonté de Dima Sterghiadi ne respectaient pas les clauses de la donation et ils envoyaient la subvention à Costeana à condition d'y fonder une école grecque et de payer avec cet argent les professeurs de langue grecque<sup>6</sup> et pas de langue roumaine.

De ceux deux écoles roumaines fondées par des macédo-roumains établis dans les Principautés Unies, de **Gopeși** et **Costeana**, la première a eu une existence de plusieurs décennies, étant créée en 1869 et fonctionnant encore en 1893, et celle de Costeana a été détournée de l'envie et de la volonté de son fondateur par les exécuteurs testamentaires. D'une grande importance est l'attitude de ceux deux fondateurs, Dimitrie Cazacovici et Dima Sterghiadi, appartenant aux élites des roumains macédoniens qui voyaient dans l'école roumaine l'instrument principal du réveil du sentiment national des roumains au

<sup>1</sup> Idem, Ds. 189/1887, feuille 27

<sup>2</sup> Ibidem, feuille 28

<sup>3</sup> Idem, Ds. 561/1893, feuille 36. Voir aussi les feuilles 35 et 52

<sup>4</sup> Ibidem, feuille 38

<sup>5</sup> Idem, Ds. 190/1876, feuilles 1 et 3 et *Annexe 33*

<sup>6</sup> Ibidem

sud du Danube, de les faire conscients de leur appartenance à la même origine roumaine des peuples du nord du Danube.

**Un moment important dans l'histoire des écoles roumaines de Macédoine a été la fondation des classes de gymnase à Crușova**, pendant les années 1885-1887, et puis les **Gymnases roumains de Bitolia et Ianina**, chacun avec un internat propre. **Le Gymnase roumain de Bitolia**, fondé en 1881, fonctionnait en 1887-1888 avec 11 professeurs pour le cours inférieur et supérieur, en insistant sur la partie humaniste, enseignant la langue latine, le grec, le roumain, le français, l'italien et le turc, auprès de l'histoire<sup>1</sup>.

**Le Gymnase roumain de Ianina** a été ouvert en octobre année 1887, selon le rapport d'Apostol Mărgărit de la date de 3 décembre 1887, envoyé de Bitolia, occasion avec laquelle l'inspecteur des écoles roumaines de Macédoine informa avec joie le ministre de ressort de Bucarest, qu'on "a obtenu finalement, la permission demandée par les lois locales pour ouvrir de nouvelles écoles, **on a ouvert dans la ville Ianina, la capitale d'Épire, et fonctionne déjà le Gymnase roumain avec les écoles primaires mixtes, conçu dès l'année passée**". Le rapport continuait en précisant que "pour l'ouverture des ces instituts nationaux on a procuré tout matériel et les meubles nécessaires, et aussi les livres didactiques nécessaires **de sorte qu'on ait pu commencer les cours dans un mode satisfaisant dès le mois d'octobre**"<sup>2</sup>. Le Gymnasium disposait aussi d'un internat qui logeait "20 boursiers, venus de différentes localités du Pind où il y a des écoles primaires roumaines" disait le même rapport. Le Gymnase a débuté avec 25 élèves, 12 à l'école primaire pour les garçons, les autres 10 à l'école pour les filles, mais l'inspecteur appréciait que, petit à petit, "les écoles de Ianina seront mieux peuplées <<parce que>> comme le Gymnase de Bitolia, quand il s'était ouvert pour la première fois en 1881, il avait 7-8 élèves, et maintenant, il a 90 élèves et sept classes"<sup>3</sup>. Au moment où Apostol Mărgărit affirmait dans son rapport de 3 décembre 1887 que le Gymnase roumain de Ianina avait été conçu dès l'année passée il avait en vue un autre rapport de lui, nr. 41 de la date de 11 décembre 1886, par lequel il informait le ministère de ressort de Bucarest que "le Gymnase de Ianina aurait maintenant seulement la première classe mais, graduellement, on formera la deuxième et la troisième classe, etc"<sup>4</sup>. Vraiment, le nombre des élèves au Gymnase roumain de Ianina a multiplié chaque année du moment que, dans l'année 1897, existaient déjà 50 élèves, tous boursiers, dont l'entretien, logement, nourriture, carburant, illumination et les salaires du

<sup>1</sup> Adina-Berciu Draghicescu, Maria Petre, *op. cit.*, vol. I, feuille 114

<sup>2</sup> ANIC, MCIP, Ds. 189/1887, feuille 43 f-v et *Annexe 44*

<sup>3</sup> Ibidem

<sup>4</sup> Ibidem, feuilles 1 f-v et 8 f-v et *Annexe 45*

personnel qui serve, y inclus les médicaments et les consultations médicales étaient prévus dans le projet de budget avec une somme mensuelle de 1360 lei<sup>1</sup>.

L'existence de quelques dizaines d'écoles primaires roumaines de garçons, filles et mixtes en Macédoine déterminait la fondation des gymnases mentionnés. À leur tour, ceux-là imposaient la fondation des institutions d'enseignement supérieur, ce que s'était passé par l'ouverture d'un **Lycée roumain** et d'une **École roumaine normale de filles**, les deux en Bitolia (Monastir).

Le Lycée roumain de Bitolia-Monastir était contrôlé par l'inspecteur des écoles roumaines de Macédoine, Apostol Mărgărit, dès l'année 1874 quand il écrivait au ministre Titu Maiorescu que "je vais soumettre à l'examen et à votre appréciation l'un de mes projets, un projet que j'avais fait depuis longtemps en ce qui concerne le résultat littéraire et politique qu'ait un Lycée roumain, fondé dans la ville Bitole (Monastir), la capitale de Macédoine"<sup>2</sup>.

Conformément au rapport de la date de 11 décembre 1886 du même Apostol Mărgărit, suivait qu'à la date de 1er septembre 1887 fondait aussi "la septième du gymnasium dans cette ville (Bitolia-Monastir, d'où était rédigé et envoyé le rapport, *n. ns. I. S.*), qui devient dans cette manière un Lycée complet"<sup>3</sup> ce que signifie que les débuts du Lycée de Bitolia sont beaucoup avant sa confirmation officielle de la date de 26 mars 1895, qu'on apprend plus tard.

De l'existence du Lycée roumain de Bitolia parlait Apostol Mărgărit dans une autre correspondance pour le ministère de Bucarest, de juin 1887, quand il sollicitait impérieusement que Pascal "l'un des jeunes macédoniens qui avait étudié aux écoles publiques, sur la dépense de l'État roumain, avec le but et la condition de se retourner dans sa patrie en qualité de professeur" et maintenant "il est professeur suppléant au Gymnase de Bârlad, de disposer que M. Pascal soit nominalisé professeur de sciences au Lycée de Bitolia, le cours supérieur, avec une subvention mensuelle de 200 lei, qui puisse être payée commençant dès le 1er septembre, année courante". D. A. Sturdza, le ministre des Cultes et Instruction Publique approuve sèchement "on va faire cette nominalisation et on va adresser à M. Pascal l'ordre conforme à l'engagement"<sup>4</sup>. Après seulement deux mois, à la date de 24 août 1887, on a une autre preuve du fonctionnement du Lycée roumain de Bitolia. À ce temps-là, Apostol Mărgărit, recommandait au même ministre le remplacement du Radu Corvin de la direction de l'école, qui était malade de hémiplegie, avec "Cosmolei, licencié en lettres, professeur de la langue roumaine et latine, et dans le même temps, directeur au Gymnase de Ianina, avec une subvention de 250 lei par mois"<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Adina-Berciu Draghicescu, Maria Petre, *op. cit.*, vol. I, feuilles 138-139

<sup>2</sup> ANIC, MCIP, Ds. 195/1874, feuille 26 et *Annexe 30*

<sup>3</sup> Idem, Ds. 189/1887, feuille 8 et *Annexe 45*

<sup>4</sup> Ibidem, feuille 25 f-v et *Annexe 46*

<sup>5</sup> Ibidem, feuille 35

À la date de 3 août 1892, Apostol Mărgărit recommandait au ministère de ressort de Bucarest les jeunes macédo-roumains, M. Statu et Otto Christu comme professeurs de “langue roumaine, latine et d’histoire” le premier, aussi de physico-chimie, et le deuxième, au cours supérieur du Lycée roumain de Bitolia, pour l’exercice financier 1892-1893. L’auteur reprend la proposition à la date de 20 Août 1893, en suivant que les deux professeurs soient présents au poste avant la date de 10 septembre 1893, quand le lycée roumain de Bitolia devait commencer l’année scolaire<sup>1</sup>. Le ministre approuve les propositions, en transmettant la décision de la nominalisation des deux professeurs visés<sup>2</sup> et en informant, en même temps, Apostol Mărgărit et le consul général de la Roumanie en Salonique<sup>3</sup>.

Dès le mois de mai 1893 la direction de l’École normale supérieure de Bucarest écrivait au ministère que “M. Otto Christu a obtenu avec distinction la Licence dans les Sciences Physico-chimiques, dès le mois d’octobre 1892, et M. Statu Mihai prépare son Licence en Philologie qu’il passera en juin a.c. Tous les deux ont fait les leçons pratiques aux lycées de Bucarest pendant l’année scolaire 1892/1893” en recommandant “de donner dans l’enseignement de Macédoine des places convenables aux excellentes études de ces deux jeunes, les premiers étudiants licenciés de notre Faculté”<sup>4</sup>. La direction de l’enseignement supérieure et secondaire du Ministère assurait la direction de l’École normale supérieure de Bucarest que les jeunes macédoniens Otto Christu et Statu Mihail pourraient aller, en octobre de l’année prochaine, dans leur patrie et ils auront des postes, parce qu’à cette date-là, en Macédoine, seront 25 écoles primaires, plus qu’aujourd’hui, et deux Écoles Commerciales, l’une à Salonique et l’autre à Bitolia”<sup>5</sup>. Malheureusement, ces deux jeunes professeurs macédoniens ne se sont pas présentés à leur postes bien qu’ils figurent comme professeurs au Lycée mentionné dans le budget des écoles roumaines de Turquie pendant 1893-1894, annexé au rapport nr. 22 de la date de 2 septembre a. c. “d’après la correspondance d’Apostol Mărgărit de Constantinople pour son ministère de Bucarest, à la date de 7 octobre 1893”<sup>6</sup>. À la même occasion il communiquait le remplacement provisoire des absents “par trois autres macédo-roumains, dont deux sont diplômés de la Faculté des Lettres de Bucarest, et le troisième est diplômé du lycée “Matei Basarab”<sup>7</sup>. Take Ionescu, ministre des Cultes et Instruction Publique dans le cabinet Lascar Catargiu (27

---

<sup>1</sup> Idem, Ds. 561/1893, feuille 20

<sup>2</sup> Ibidem, feuille 21 f

<sup>3</sup> Ibidem, feuille 21 v

<sup>4</sup> Ibidem, feuille 8

<sup>5</sup> Ibidem, feuille 16

<sup>6</sup> Ibidem, feuille 33 et *Annexe 47*

<sup>7</sup> Ibidem

novembre 1891-3 octobre 1895)<sup>1</sup> approuve le long rapport de l'inspecteur des écoles roumaines de Macédoine<sup>2</sup>.

Selon un mémoire du premier instituteur, fondateur d'école roumaine en Macédoine, Dimitrie Athanasescu, adressé au ministre à la date de 1 avril 1895, de Constantinople, on apprend que l'évolution du Lycée roumain de Bitolia a été l'une sinieuse. Ces choses-là aussi à cause des malentendus surgis entre l'inspecteur des écoles roumaines de Macédoine et une grande partie du corps didactique de là-bas, générés, plus probablement, par l'autoritarisme de la première. D. Athanasescu blâme Apostol Mărgărit pour "l'involution du Lycée de Bitolia" en 1893 "involution" qui puisse signifier une diminution de l'autorité de l'institution sur le plan local. Une conséquence positive de ce malentendu entre Apostol Mărgărit et le corps didactique des écoles roumaines de Macédoine a été le choix de l'**Ephorie roumaine de Bitolia** comme "autorité pour la direction des écoles roumaines de Turquie". Celle-là a été reconnue par "le Gouverneur de Bitolia, Faic Paşa avec le Conseil administrative et celui de l'instruction publique de la localité qui ont donné dans son nom (*Ephorie roumaine, n. ns. I. S.*) l'autorisation de la fondation de l'internat et du lycée qui ont été aussi inaugurés à la date de 26 mars dans la présence de ceux en droit et du peuple roumain"<sup>3</sup>. Par ce moment "d'inauguration" du Lycée roumain de Bitolia nous devons comprendre comme l'acte de règlement de l'institution sous l'autorité de l'**Ephorie roumaine** à peine fondée du moment que le lycée fonctionnait depuis plus d'une décennie.

Dans l'état de présence pour la paie des subventions pour les mois septembre-décembre 1897, le **Lycée roumain de Bitolia**, pour les garçons, disposait de 14 professeurs pour les langues roumaine, grecque, latine, française, italienne, allemande et turque; pour philosophie, logique, histoire et religion et pour sciences, mathématiques, physico-chimie, géographie et naturelles. Quatre instituteurs assuraient la surveillance, l'enseignement et la répétition des leçons dans le temps réservé à ces activités<sup>4</sup>. L'internat du lycée logeait 90 boursiers, en leur assurant la maison, les médicaments et les services médicaux. Le projet du budget pour l'année scolaire 1<sup>er</sup> septembre 1898-1<sup>er</sup> septembre 1899 prévoyait 17 postes des professeurs pour les disciplines ci-dessus mentionnées auxquelles l'on a ajouté le **droit administratif, des connaissances d'hygiène et médecine interne et la langue turque en comparaison avec la langue roumaine**. Pour l'internat du Lycée étaient prévues les sommes nécessaires pour l'entretien des 90 boursiers<sup>5</sup>. Le directeur du Lycée roumain de garçons de Bitolia était le médecin Pucerea, qui enseignait aussi les Sciences physico-chimiques, l'hygiène et la

<sup>1</sup> Steliam Neagoe, *op. cit.*, feuille 64-65

<sup>2</sup> ANIC, MCIP, Ds. 561/1893, feuille 31 f et *Annexe 47*

<sup>3</sup> Idem, Ds. 637/1895, feuilles 20-21 et *Annexe 48*

<sup>4</sup> Adina-Berciu Draghicescu, Maria Petre, *op. cit.*, vol. I, feuille 139

<sup>5</sup> ANIC, MCIP, Ds. 506/1900, feuille 33

médecine interne. Comme le lycée et son internat ne disposaient pas d'établissements propres, on les louait. Le loyer annuel pour le lycée était de 3450 lei, et pour l'internat de 1800 lei<sup>1</sup>. D'ailleurs, pour tous les 53 établissements loués pour le Lycée de Bitolia, le Gymnase de Ianina, l'École commerciale de Salonique, la librairie de Bitolia, 44 écoles primaires (pour les garçons, filles et mixtes) et six internats, l'État roumain payait annuellement des loyers en valeur de plus 24000 lei<sup>2</sup>, en dehors des dépenses imposées par le loyer des établissements des écoles et internats de Albanie et Bulgarie.

Comme le **Lycée roumain de Bitolia** était seulement pour les garçons, dans la même ville on a fondé une **École Normale** pour les filles. La création d'une pareille institution en Macédoine était suggérée par Apostol Mărgărit dès l'année 1874. L'information apparaît dans un rapport de la date de 12/24 novembre 1874 du général Ion Ghica, le représentant diplomatique des Principautés Unies à Constantinople, qui informait Titu Maiorescu, le ministre des Cultes et Instruction Publique que " Monsieur Apostol Mărgărit m'a adressé une note officielle en sollicitant d'intervenir chez Votre Excellence pour prendre en considération la proposition d'autoriser la fondation d'une École Normale en Macédoine"<sup>3</sup>. L'école fonctionnait dans l'année scolaire 1893-1894 du moment que, à la date de 10 septembre 1893, Apostol Mărgărit sollicitait la nominalisation de "Elena Pocletaru, diplômée de l'École Centrale de filles de Iași, comme professeur à l'**École Normale de filles de Bitolia**, avec une subvention mensuelle de 150 lei"<sup>4</sup>. Comme le diplômé Elena Pocletaru était en Roumanie, Apostol Mărgărit écrivait au ministre Take Ionescu qu'en "ayant besoin urgent d'un pareil professeur pour l'école de Bitolia, je vous prie lui donner 200 lei, dépense pour le voyage et de s'avancer la libération de la somme sollicitée"<sup>5</sup>. Le personnel didactique de l'École roumaine normale de filles de Bitolia du premier trimestre de l'année scolaire 1897-1898 comprenait neuf postes, dont huit professeurs pour les disciplines de roumain, français, grecque, pédagogie, mathématiques, géographie, sciences et religion<sup>6</sup>.

Dans l'année scolaire suivante, 1 septembre 1898-1 septembre 1899 l'**École roumaine normale de filles de Bitolia** disposait de dix professeurs, pour les mêmes disciplines, en ayant vacantes deux, celles d'histoire-géographie et grecque-française. L'internat de l'École normale disposait des fonds pour 30

---

<sup>1</sup> Ibidem, feuille 29

<sup>2</sup> Ibidem, feuilles 29-30

<sup>3</sup> ANIC, MCIP, Ds. 195/1874, feuille 25 et *Annexe 31*

<sup>4</sup> Idem, Ds. 561/1893, feuille 23

<sup>5</sup> Ibidem

<sup>6</sup> Adina-Berciu Draghicescu, Maria Petre, *op. cit.*, vol. I, feuille 137

bourses dont il assurait le logement et la nourriture, les médicaments nécessaires et l'assistance médicale<sup>1</sup>.

En 1895 on fondait à Salonique une **École commerciale** pour les roumains de Macédoine qui habitent en Grèce, le ministre de Bucarest donnant pouvoir au professeur de langue roumaine, Ioan Ciuli pour réaliser ce but. Comme réponse à son rapport du 28 juin 1895 le Ministère des cultes et instruction publique lui disposait la somme de 9000 lei, l'équivalent d'approximativement 390 livres turques en or<sup>2</sup>. De cette somme, 7550 lei étaient réservés aux dépenses pour douer l'école de meubles, de matériaux didactiques (mesures et poids, objets et substances pour physique et chimie), un laboratoire de maquettes, des cartes géographiques etc; 850 lei pour des livres didactiques et 600 lei nécessaires au loyer de l'établissement seulement pour trois mois-juin-septembre 1895<sup>3</sup>. Le professeur Ioan Ciuli utilise la somme de 2878,25 lei (125 livres ottomanes) pour la douer la bibliothèque de livres et autres 990 lei pour des manuels. L'école était aussi prévue avec un internat pour les élèves.

En observant l'évolution de l'enseignement dans la langue roumaine parmi les provinces de Macédoine, Epir et Thesalia durant les 45 ans, du mois de septembre 1864 quand D, Athanasescu ouvrait l'école primaire dans sa commune d'origine, Târnova, jusqu'à l'année 1900 quelques constatations s'imposent:

1. La création de l'**École macédo-roumaine** de Bucarest qui fonctionne pendant les années 1865-1875, avec son propre internat, **destiné exclusivement aux jeunes roumains au sud du Danube**, pour la préparation des futurs instituteurs des écoles roumaines au sud du Danube;
2. Jusqu'à l'obtention de l'Indépendance d'État et la proclamation du royaume roumain au sud du Danube ont été fondées et subventionnées par les Gouvernements de Bucarest seulement les écoles primaires de **Târnova, Bitolia-Monastir, Avela (Abela), Grebena, Ochrida, Veria-Călive, Vlaho-Clisura, Perivoli, Crușova et les écoles d'hiver de Smexe-Smesce et Zarca;**
3. L'obtention de l'indépendance d'État et la proclamation de la Roumanie comme royaume ont déterminé une revigoration du sentiment national aux roumains au sud du Danube en stimulant leur envie d'affirmation nationale concrétisée dans la demande de la fondation des écoles et l'officialisation du service religieux dans la langue roumaine. Par conséquent, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle dans les

<sup>1</sup> Ibidem, feuilles 33v et 34 f

<sup>2</sup> Ibidem, feuille 101 f

<sup>3</sup> Ibidem, feuilles 99 f et 101 f

- provinces mentionnées existaient 53 écoles primaires roumaines pour les garçons, 17 écoles roumaines primaires pour les filles et une école mixte;
4. L'existence des 71 écoles roumaines primaires, dans lesquelles apprenaient année après année mille élèves ont imposé la fondation des Gymnases roumains de **Bitolia-Monastir et Ianina**;
  5. Par la suite on a fondé le **Lycée roumain** pour les garçons et **l'École normale** pour les filles, les deux en Bitolia-Monastir, et aussi **l'École Commerciale** de Salonic (1895);
  6. Les Gymnases, le Lycée, l'École normale pour les filles et l'École Commerciale de Salonic disposaient d'internats pour presque 200 élèves boursiers dont l'État roumain assurait le logement, la nourriture et l'assistance médicale gratuite;
  7. Tous les cadres didactiques des écoles roumaines de Macédoine, Thessalie et Epire d'avant la fondation du Lycée et de l'École normale pour les filles de Bitolia provenaient des jeunes roumains au sud du Danube, instruits gratuitement dans les lycées, dans l'École normale supérieure (Bucarest) et les universités de Bucarest et de Iași;
  8. La subvention des écoles roumaines de cette partie de la Grèce par l'État roumain supposait le salaire du corps didactiques et assistant, la paie du loyer des établissements des écoles, l'assurance du courant électrique, du chauffage et de leur hygiène, la dotation gratuite des élèves, la plupart, avec des manuels scolaires imprimés en pays et des écoles avec matériel didactique;
  9. La fondation et le fonctionnement des écoles roumaines au sud du Danube ont rencontré la résistance des autorités locales et impériales ottomanes et grecques stimulées, d'habitude, par les prélats et les prêtres de l'église grecque et consistants dans des chicanes, abuses, violences physiques, l'éloignement de certains instituteurs de l'école, culminant parfois avec la privation de liberté de l'instituteur plus persévérants, des leaders d'opinion;
  10. Dans ces premiers 45 années d'existence de l'enseignement roumain au sud du Danube, parmi les dizaines figures d'instituteurs macédo-roumains patriotes brille celui d'Apostol Margarit, instituteur, directeur et inspecteur des écoles roumaines qui, s'était imposé en se détachant par son patriotisme, sa persévérance, abnégation, patriotisme et sacrifice de soi même, comme l'initiateur et l'organisateur de beaucoup d'institutions d'enseignement dans ces parties de <<Dacia aureliana>>.